

*Caractérisation patrimoniale
du site de l'ancienne mine Lamaque
et énoncé de valeurs*

Étude réalisée par



Janvier 2010



**MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS
ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC**

VILLE DE VAL-D'OR

**CORPORATION DU VILLAGE
MINIER DE BOURLAMAQUE**

***Caractérisation patrimoniale
du site de l'ancienne mine Lamaque
et énoncé de valeurs***

Étude réalisée par Devamco

Janvier 2010

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE

COMITE DE SUIVI DE L'ÉTUDE

Marc-Antoine Jetté, responsable du développement, Cité de l'Or

Jocelyn Hébert, directeur du Service de l'urbanisme, Ville de Val-d'Or

Jean-Jacques Adjizian, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

PROFESSIONNELS AYANT RÉALISÉ L'ÉTUDE

Manon Sarthou, spécialiste en conservation du patrimoine bâti

Julien Rivard, urbaniste, Devamco

Jean-François Bélanger, architecte paysagiste, Devamco

REVISION LINGUISTIQUE

Joëlle Chauveau, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

PERSONNES INTERVIEWÉES ENTRE LE 27 MAI ET LE 2 JUIN 2009

M. Denys Chabot, président de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or

M^{me} Mona Chartier, ancienne résidente de *Cabbage Town* (années 1950)

M. Raymond Couture, animateur à la Cité de l'Or

M. Édouard Godbout, ancien gérant de la mine Lamaque

M. André Pelletier, maire de Val-d'Or de 1980 à 1992

M^{me} Louise Potvin, directrice de l'Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or (années 1980 et 1990)

Merci aux personnes qui ont fourni des renseignements et des conseils. Un remerciement particulier à Denys Chabot, président de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, pour le temps qu'il a consacré à l'étude et pour les renseignements et documents qu'il a fournis.

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION	1
2. HISTORIQUE ET CARACTERISATION	4
2.1 Le développement minier en Abitibi et à Val-d'Or	4
2.2 La mine Lamaque	7
2.3 Les concessions, blocs, veines, puits et mines	11
2.4 Les bâtiments et les chevalements	19
2.5 Les immeubles et structures construits sur le site actuel	19
2.6 Les bâtiments existants en 2009	29
2.6.1 Chevalement n° 7 (1936)	29
2.6.2 Chevalement n° 6 (1934)	31
2.6.3 Salle du treuil du chevalement n° 6 (1936)	34
2.6.4 Laboratoire ou bureau d'analyse (été 1934)	35
2.6.5 Réserve à minerai (été 1934)	36
2.6.6 Ruines du moulin	38
2.6.7 Sécherie (été 1934)	39
2.6.8 Bureau des ingénieurs et des géologues (1934)	40
2.7 L'appropriation du site par le milieu	42
2.8 Comparaison avec d'autres mines de la région et de l'Ontario	45
3. LES VALEURS.....	47
4. CONCLUSION.....	51
BIBLIOGRAPHIE.....	52

LISTE DES PLANS

Plan 1. Cadastre, accès et axes de circulation en 1935	5
Plan 2. Localisation : <i>Old Townsite</i> , Village minier, <i>Cabbage Town</i>	9
Plan 3. Blocs miniers appartenant à la Mine Lamaque en 1934	14
Plan 4. Localisation des bâtiments en 1961	15
Plan 5. Localisation des puits	17
Plan 6. Élévation du chevalement n° 7	30
Plan 7. Élévation du chevalement n° 6	32

LISTE DES PHOTOS

Photo 1.	Cadastre de 2008 de la Cité de l'Or	2
Photo 2.	Mine Lamaque et partie du village minier de Bourlamaque en 1989.....	3
Photo 3.	Dix petites maisons de <i>Cabbage Town</i> en 1952.....	10
Photo 4.	Robert C. Clark devant son campement en 1923	12
Photo 5.	Puits n ^{os} 6, 7 et 3 en 1936.....	13
Photo 6.	Mine Lamaque et village minier de Bourlamaque	20
Photo 7.	Fosse Sigma-Lamaque.....	21
Photo 8.	Bâtiments de la mine et clôture en 1989	21
Photo 9.	Clôtures délimitant le site.....	22
Photo 10.	Clôtures actuelles du côté ouest du site.....	22
Photo 11.	Fondations de l'ancien décanteur d'égout au sud de la fosse	23
Photo 12.	Sentier actuel	24
Photo 13.	Mineurs revenant du travail à pied, hiver 1938-1939.....	24
Photo 14.	Photo aérienne de 1926.....	25
Photo 15.	Photo aérienne de 1937.....	26
Photo 16.	Photo aérienne de 1965.....	27
Photo 17.	Image satellite de 2007	27
Photo 18.	Vue à partir du secteur du puits no 3	28
Photo 19.	Autre vue à partir du secteur du puits n ^o 3.....	28
Photo 20.	Chevalement n ^o 7	29
Photo 21.	Chevalement n ^o 6 en mai 2009.....	31
Photo 22.	Chevalements n ^{os} 6 et 7 en 1937.....	33
Photo 23.	Bâtiment du treuil, vu de l'ouest	34
Photo 24.	Bâtiment du treuil, du côté du chevalement n ^o 7.....	34
Photo 25.	Laboratoire d'analyse.....	36
Photo 26.	Réserve à minerai en mai 2009.....	37
Photo 27.	Supports du convoyeur vers la réserve à minerai.....	37
Photo 28.	Le moulin vers 1935	38
Photo 29.	Vestiges du moulin	39
Photo 30.	La sécherie, face nord.....	40
Photo 31.	La sécherie, face ouest.....	40
Photo 32.	Bureau des ingénieurs et géologues	41
Photo 33.	Arrière du bureau des ingénieurs et géologues.....	41
Photo 34.	Plaques à l'entrée de la Cité de l'Or.....	43
Photo 35.	Panneau de la CSOB à l'entrée de la Cité de l'Or	44
Photo 36.	Chapiteau érigé pour le festival FRIMAT de 2009.	44

1. PRESENTATION

Le site de l'ancienne mine Lamaque, qui a été en exploitation de 1935 à 1985, constitue un important témoin de l'activité minière du 20^e siècle. La Ville de Val-d'Or et la Corporation du Village minier de Bourlamaque le reconnaissent depuis longtemps. Dans les années 1990, l'ambitieux projet de la Cité de l'Or voyait le jour en vue de mettre en valeur ce site à des fins touristiques, misant à la fois sur des éléments patrimoniaux et sur une visite sous terre. En 2008, une autre étape était franchie alors que la Ville adoptait un règlement lui conférant le statut de site du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels.

La Corporation du Village minier de Bourlamaque veut également renforcer la reconnaissance patrimoniale puisqu'elle a adressé deux demandes en ce sens, l'une à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec en vue d'un classement de bien culturel, l'autre à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en vue de sa constitution en lieu historique national du Canada.

Le site de cette ancienne mine est voisin de celui de l'ancien village minier de Bourlamaque, auquel son histoire est intimement liée. Ce dernier bénéficie d'un classement provincial depuis 1979.

La mise en valeur de l'attrait touristique constitué de la Cité de l'Or et du village minier est sous la responsabilité de la Corporation du Village minier de Bourlamaque. Il est à noter que le nom de Cité de l'Or est une marque de commerce utilisée par la Corporation. Cet attrait est reconnu par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue comme l'un des cinq principaux attraits touristiques de la région pour ce qui est du circuit estival. En 2008, la Corporation adoptait un plan de développement de la Cité de l'Or de près de 4 M\$ (comportant 1 M\$ pour la restauration des bâtiments) visant surtout à bonifier le produit touristique. L'amorce de la réalisation de ce plan a conduit à soulever la question de la protection de l'intégrité patrimoniale du site. Comment intervenir sans affecter la valeur patrimoniale du site ? Quels types d'interventions sont compatibles avec cette valeur ? Voilà des questions qui ont conduit la Corporation du Village minier de Bourlamaque, la Ville de Val-d'Or et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec à commander la présente étude portant sur la caractérisation patrimoniale et sur l'énoncé de valeurs.

Cadre théorique

De manière générale, l'étude s'appuie sur les postulats énoncés par la Commission des biens culturels du Québec en 2006, qui élargissent le regard sur la gestion du patrimoine. Ils sont les suivants :

- Les arrondissements historiques ont valeur de territoire (notre commentaire : arrondissement peut être remplacé par site du patrimoine).
- La conservation de la matérialité commande la conservation des multiples significations.
- La gestion des arrondissements historiques doit se faire en tenant compte des besoins et des responsabilités des populations qui les habitent.

- L'adaptation au changement est une condition essentielle au maintien d'un patrimoine vivant.
- La préservation et la mise en valeur des arrondissements historiques doivent être envisagées dans la perspective du développement durable.

Mandat de l'étude

L'étude comprend trois volets. Le premier est une synthèse des éléments historiques permettant de saisir l'évolution du site. Le second porte sur les descriptions architecturales nécessaires à sa caractérisation. Le dernier, qui découle des deux premiers, est un énoncé des valeurs associées à l'ancienne mine. Cet énoncé s'inscrit dans la continuité de celui qui a déjà été fait pour le Village-minier-de-Bourlamaque. Il constitue la base qui permettra de définir, dans une prochaine étape, des principes et critères d'intervention applicables à la gestion du site de l'ancienne mine.



Photo 1. Cadastre de 2008 de la Cité de l'Or

Selon le règlement 2008-40 de la Ville de Val-d'Or, constituant en site du patrimoine la Cité de l'Or.
L'image satellite Quickbird est de 2007.

Territoire de l'étude

Le territoire de l'étude correspond principalement à celui compris à l'intérieur du cadastre qui délimite le site du patrimoine selon le règlement de la Ville de Val-d'Or de 2008 (photo 1). C'est à l'intérieur de ce périmètre que se retrouvent les bâtiments qui n'ont pas été démolis et certaines autres structures importantes, soit le chevalement n° 6 et les fondations de l'ancien concentrateur minier.

Le site autrefois occupé par la mine Lamaque est toutefois passablement plus étendu, comme on pourra le constater à la lecture du document. Un territoire plus vaste a donc été étudié en vue d'établir si des vestiges du passé se trouvant à l'extérieur de ce périmètre doivent être pris en considération, ce territoire couvrant en réalité celui du site original de la mine.



Photo 2. Mine Lamaque et partie du village minier de Bourlamaque en 1989

Source : Corporation du Village minier de Bourlamaque

2. HISTORIQUE ET CARACTERISATION

L'histoire de l'industrie minière en Abitibi et plus précisément de la mine Lamaque a été fort bien documentée et écrite. Des auteurs et historiens reconnus de la région ont permis par leurs recherches de faire connaître ce site faisant partie du patrimoine industriel québécois.

Dans le cadre de la présente étude, le contexte historique sera repris et présenté de manière particulière puisque ce sera sous l'angle de l'évolution du site de la mine, des lieux environnants, de ses éléments architecturaux et de ses diverses structures d'aménagement inscrits et cartographiés entre 1923 et 2008. Bref, cela permettra de situer l'histoire dans l'espace et l'aménagement du territoire. Ce sera aussi une façon d'ajouter des éléments nouveaux aux autres rédactions sur l'histoire de la mine Lamaque.

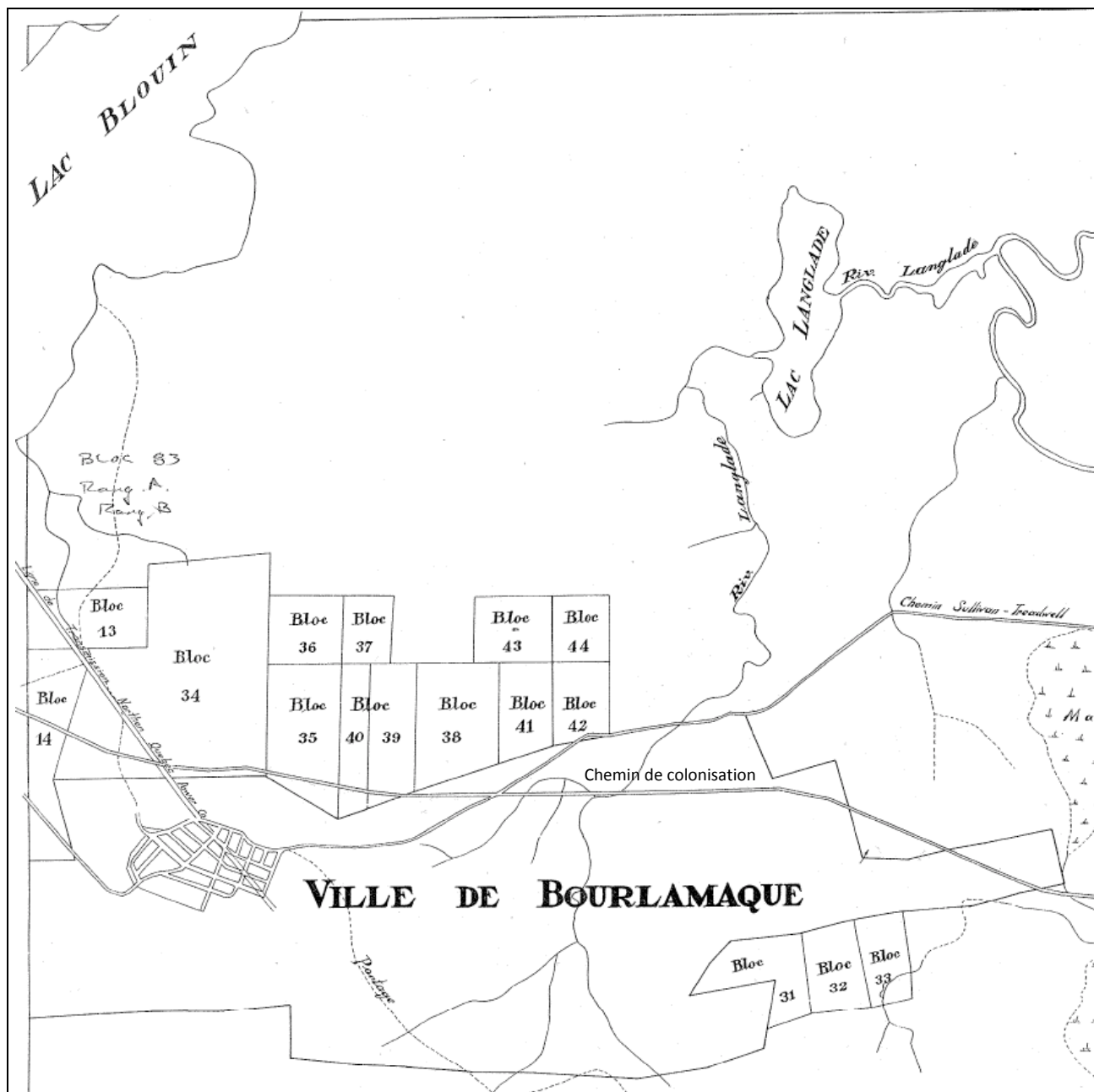
Un regroupement de textes et cartes historiques est présenté afin d'atteindre l'objectif de l'étude de caractérisation, qui de façon générale requiert la connaissance des traces historiques tangibles et non tangibles d'un site patrimonial. En associant ces deux outils de recherche, il sera possible de déterminer les valeurs qui s'en dégagent. Aux fins de l'étude, les valeurs patrimoniales sont présentées au fil du texte de la synthèse historique ou de la description architecturale et sont mises en évidence par le caractère gras et les parenthèses.

2.1 LE DEVELOPPEMENT MINIER EN ABITIBI ET A VAL-D'OR

En Abitibi, une cinquantaine de mines entrent en production de 1927 à 1950 (plus de 100 au cours du 20^e siècle), dont une douzaine dans la région immédiate de Val-d'Or, soit dans le canton de Bourlamaque. Ce canton est accessible par voie d'eau grâce la rivière Harricana et à ses affluents, de même qu'au lac Blouin où cette rivière prend source (plan 1).

La ruée minière atteint son apogée en **1934**. Le relèvement marqué du prix de l'or reste l'élément déterminant, alors qu'en janvier 1934 les États-Unis le fixent à 35 \$US l'once. Dès lors, les découvertes s'avèrent plus attrayantes pour les groupes miniers majeurs tels Teck-Hugues Gold Mines et Dome Mines.

Le développement du secteur Val-d'Or–Malartic–Cadillac devient très important à partir de **1935**. Quinze mines entrent en production entre 1935 et 1942, la Lamaque ouvrant en 1935. S'ajoutent l'année suivante les mines Perron et Shawkey, la Sigma en 1937 et une mine de cuivre-or, la Manitou-Barvue (Golden Manitou). Les mines de Malartic et de Cadillac apparaissent également. On parle alors du *boom* minier.



Plan 1. Cadastre, accès et axes de circulation en 1935

Tout converge vers la mine Lamaque : chemin Sullivan-Tradewell, chemin de colonisation, accès par voie d'eau, portage, ligne électrique de Northern Québec Power à partir du lac Blouin.

Reproduit de : *Plan officiel du canton de Bourlamaque Comté d'Abitibi*, F.R. Genest, A.G., sept. 1943 - Copie certifiée du plan original conservé aux Archives du Département de la Colonisation, Québec, le 4 décembre 1935 (Archives de la Cité de l'Or)

« *Jamais autant de mines ne seront en production en même temps dans un même secteur de la Faille de Cadillac* », dixit Benoît Gourd dans *Synthèse historique*, 1981.

« *Autour du lac De Montigny, à vol d'oiseau, des chevalements de puits et des cheminées d'usines de traitement se dressent aux quatre coins de l'horizon* », dixit Denys Chabot (*Le Village minier de Bourlamaque*, 2009, p. 8).

L'année 1942 est véritablement l'année culminante avant le début du déclin. On dénombre 25 mines d'or dans la région. À titre comparatif, en Ontario, dans la région de Geraldton où l'exploitation des mines d'or démarre au même moment, pendant la période la plus importante, 12 mines étaient en exploitation (source : Fiducie du patrimoine ontarien, *Camp aurifère de Geraldton*, 2009).

Lamaque fait alors partie des six mines d'or équipées pour traiter plus de 1 000 tonnes de minerai par jour, les autres étant : Sigma, Simcoe, East Malartic, Canadian Malartic et Malartic Goldfields.

Mais tout au cours de l'avancement de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), le paysage conjoncturel en expansion se voit petit à petit modifié. Les mines ne vont pas tarder à fermer après la prodigieuse décennie de développement. L'or n'est plus une priorité et les minerais de cuivre, de zinc et de charbon sont alors davantage exploités. Ainsi, en 1941 **Lamaque** embauchait 700 employés, mais seulement 246 en **1946**.

Au début des **années 1950**, pas moins de 15 mines ont fermé leurs portes. Siscoe, qui a été la première mine à ouvrir, ferme car son gisement a été épuisé en 20 ans (1929-1949). Une aide financière du gouvernement canadien permet alors aux mines ouvertes de continuer à produire. Quelques nouvelles mines ouvrent, mais elles auront une existence de courte durée : Chimo, Akasaba, Norlartic, qui sont des mines des **années 1960**. C'est une période d'incertitude dans le domaine minier. En 1965, aucune mine ne possède des réserves de plus de cinq ans. Val-d'Or résiste mieux à la crise grâce à la présence des mines Lamaque et Sigma de même que par une meilleure diversification des activités économiques (**valeur rôle moteur**).

En cinquante ans, soit de 1929 à 1978, une trentaine de producteurs d'or traitent 118 millions de tonnes de minerai. Ils produisent 19,87 millions d'onces d'or (563 tonnes métriques) d'une valeur de 975 millions de dollars. Les principaux producteurs par ordre d'importance sont les mines suivantes : Lamaque (**principal producteur**), Sigma, East Malartic, Malartic Goldfields, Slade-Malartic (Barnat), Sullivan, Camflo, Canadian Malartic et Siscoe¹.

¹ Ces renseignements sont tirés principalement de : Gourd, Benoit-B., *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque : une histoire de mine*, Cahiers du Département d'histoire et de géographie, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, 117 p.

2.2 LA MINE LAMAQUE

L'accès au gisement

Le site de la mine Lamaque devient accessible dès la découverte de son gisement en **1923** grâce à l'Harricana et au lac Blouin, un quai étant aménagé cette même année au sud-ouest du lac. Il permet de faire accoster le navire traînant des barges chargées de pièces d'équipement et de matériaux de construction destinés à la future mine (**valeur rôle moteur**).

En **1925**, le camp minier Read-Authier (nom donné alors au camp de la mine Lamaque) sort de son isolement géographique : deux chemins rudimentaires le relient à l'ouest au lac De Montigny et au lac Blouin plus au nord (plan 1). Également, on utilise des chemins d'hiver à partir des centres de colonisation abitibiens établis à proximité du chemin de fer Transcontinental. Ceci permet d'amener l'équipement lourd tels les chaudières à vapeur, les treuils pour le fonçage des puits d'exploration et les foreuses à diamant.

En novembre **1928**, le projet de mise en valeur du gisement Lamaque franchit une étape importante lorsque Read s'associe avec Hector Authier, homme d'affaires d'Amos et député d'Abitibi (**valeur histoire locale et régionale**).

Dans le cas de la mine Lamaque, un chemin nommé Sullivan-Tradewell perce le centre du bloc minier 4 où sont construits la majorité des bâtiments à compter de **1934**. De plus, au milieu des années 1930, au nord du bloc 4, se trouve le chemin de colonisation appelé **route des mines**, entre Val-d'Or et Rouyn-Noranda, ou route 117, croisant le chemin Sullivan-Tradewell menant à la mine. Le chemin de fer Canadian National (Senneterre-Rouyn) apparaîtra en **1938** et sera situé plus au nord, à l'extérieur du site de la mine (plan 1).

L'envolée d'une mine prospère

En 1938 la mine Lamaque s'impose comme la mine d'or la plus riche de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, titre qu'elle conserve durant des décennies (**valeur d'exception**), selon Benoît-B. Gourd (*Synthèse historique*, p. 6). Toujours en 1938, la Lamaque dépassera même la production de la mine mère de la Teck-Hugues à Kirkland Lake. En fait, seule la mine Horne de Noranda la devance en production d'or bien qu'elle soit avant tout une mine de cuivre. La même année, la Lamaque Gold Mines fait rembourser sa dette envers la compagnie mère située à Kirkland Lake en Ontario, et ce, trois ans avant l'échéance.

Denys Chabot, dans son livre *Le Village minier de Bourlamaque*, décrit bien l'évolution historique de la mine Lamaque entre 1935 et aujourd'hui :

« De 1935 à 1942, la production de la mine est constante. L'or n'étant pas un minerai stratégique en temps de guerre, les effets du conflit mondial de 1939-1945 se font alors sentir. La Lamaque, qui employait 700 hommes en 1941, n'en compte plus que 250 au terme du conflit. La production chute en proportion. Elle ne connaîtra une reprise qu'en 1947... » (p.17)

« Après le ralentissement qu'impose la Seconde Guerre mondiale, la production de la Lamaque reprend son rythme d'avant-guerre et l'augmente même. Sa capacité d'usinage atteint 2 000 tonnes par jour en 1953, soit quelque 700 000 tonnes par an. Elle maintiendra ce niveau de production pendant une vingtaine d'années. Ses revenus connaissent un nouveau pic en **1974**, avec l'appréciation spectaculaire du prix de l'or. La pérennité de la mine s'explique non seulement par l'ampleur de ses réserves, les dimensions exceptionnelles de son gisement, la haute teneur de son minerai et les nouvelles découvertes qui accroissent ses réserves [**valeur d'exception**], mais aussi par l'aide financière que lui accorde l'État canadien et qui, grâce à la loi d'urgence des mines d'or adoptée en 1943, lui rapporte plus de huit millions de dollars de 1947 à 1972.

En 1963 la Lamaque devient une division de Teck Corporation, née de la fusion de Teck-Hugues et de trois associés. Puis les choses se gâtent. En 1972 et 1976, la minière fait savoir qu'elle envisage sérieusement l'hypothèse de cesser ses activités. Ses réserves s'épuisent, ses programmes d'exploration sont interrompus. Son espérance de vie s'amenuise d'année en année. **En 1980**, ses réserves sont au plus bas depuis l'ouverture de la mine en 1935 et pourtant, cette année-là, en raison d'une nouvelle hausse fulgurante du prix du métal jaune, ses profits dépassent huit millions de dollars, un record absolu dans les annales de la minière.

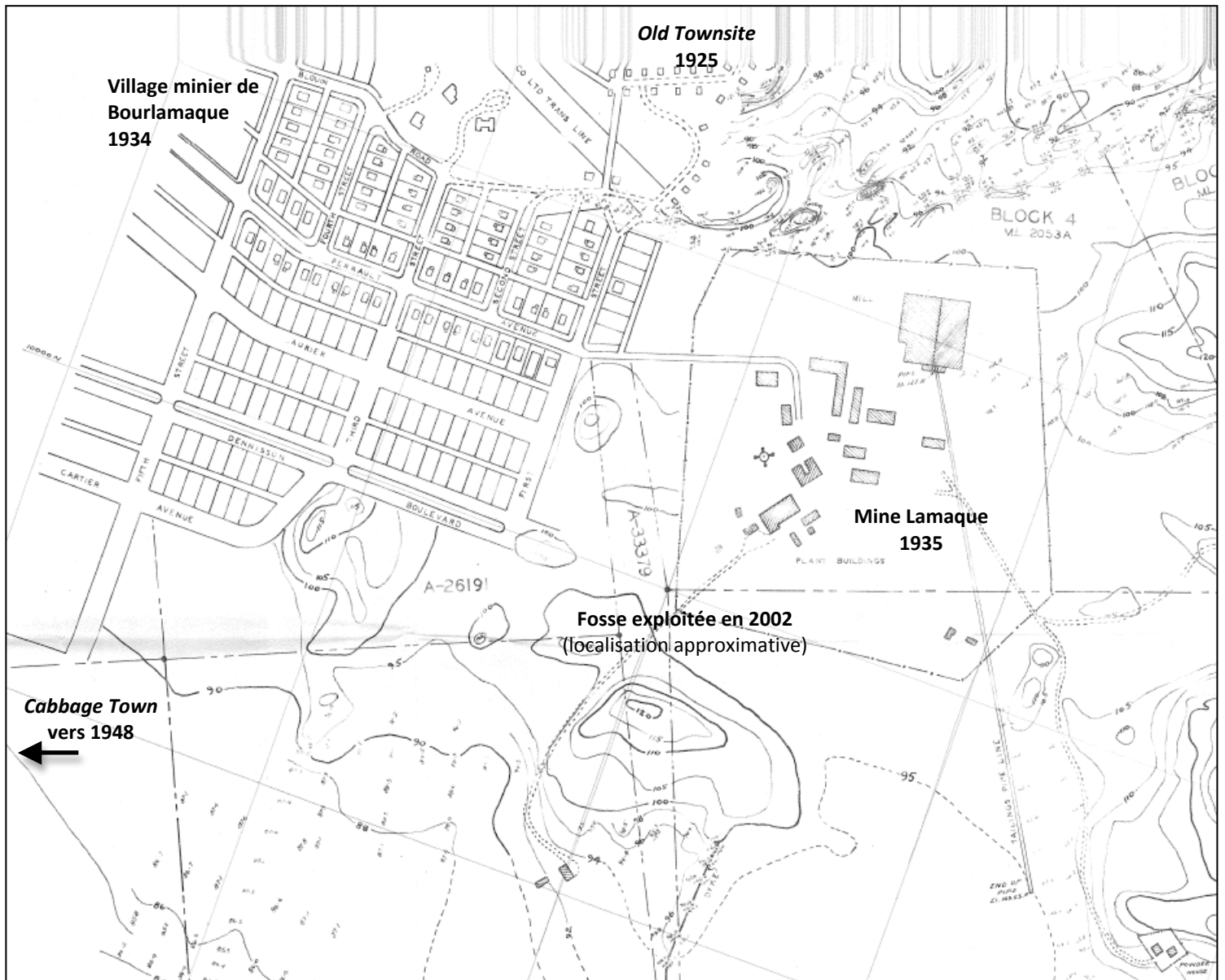
En 1989, quatre ans après avoir annoncé la fin de ses travaux d'exploitation, alors que le prix de l'or se déprécie, qu'un lancinant conflit de travail envenime ses relations avec ses travailleurs et que ses installations accusent de l'âge, la Lamaque met définitivement un terme à ses activités. Ses galeries sont inondées en 1990, et le démantèlement du moulin, de la menuiserie, du concentrateur et de la salle de treuil n° 6 se poursuit en septembre **1993**. Son château d'eau est abattu et ses champs de résidus miniers, qui faisaient l'objet d'une restauration, retournent à la végétation.

De l'envolée des prix résulte la réouverture récente de nombreuses mines par d'anciens producteurs. Regroupées en un seul complexe industriel, les propriétés Sigma et Lamaque sont conjointement exploitées depuis 2004 par Century Mining qui estime, en **2008**, que l'ancienne Lamaque dispose encore de réserves évaluées à un million d'onces d'or. Cette société minière cherche à atteindre un rythme de production de 2 400 tonnes par jour, pour une durée de survie de dix ans. Elle dispose d'une énorme quantité de données recueillies lors de forages antérieurs, soit plus de 36 000 sondages archivés. » (p. 14-16)

Il est à noter qu'en 2002, une fosse à ciel ouvert a été exploitée par la compagnie McWatters du côté sud-ouest du site. (plan 2)

Camp minier (*Old Townsite*), Village minier et *Cabbage Town*

Le camp minier (*Old Townsite*) aurait été aménagé rapidement à compter de 1925 à la pointe de ce qui s'appelle aujourd'hui la rue Cormier, soit de l'autre côté de la ligne de transport électrique. Il sera occupé moins de dix ans par les travailleurs de la mine jusqu'à ce que des maisons soient construites pour les reloger dans le village minier (plan 2).



Plan 2. Localisation : Old Townsite, Village minier, Cabbage Town

Reproduit de : Lamaque Mining Company Ltd., *Plan Showing Topography East of Townsite Layout*, 15 fév. 1940.
Archives de la Cité de l'Or

Pour cette partie relative au village minier, le texte de Denys Chabot est également fort utile pour comprendre la création et l'aménagement du village minier de Bourlamaque :

« Pour éviter les débordements et la croissance anarchique qu'ont connus certaines villes minières nord-ontariennes, les autorités de la mine Lamaque prennent directement en charge l'organisation urbaine dans les limites de leur propriété. Ceux qui ne veulent pas vivre dans cette ville étroitement contrôlée s'installent ailleurs, en périphérie. C'est précisément dans ce contexte que le territoire squatté de Val-d'Or se développe à compter de 1934, tout à côté de Bourlamaque. Deux villes, deux administrations publiques fort différentes, deux styles de vie parfois aux antipodes. (p. 8) **[valeur rôle moteur]**

[...] l'ensemble résidentiel que constitue le Village minier de Bourlamaque a été construit en 1934-1935 par la compagnie Lamaque Gold Mines Limited pour loger ses employés. Ce quartier résidentiel de 68 maisons unifamiliales en bois rond obéit à un strict plan d'aménagement dressé par la firme Lindsay et Bélanger, de Montréal. Après la mine Horne, à Noranda, aucune autre mine installée en Abitibi ne sera assez riche et puissante pour prendre en charge l'aménagement d'une ville de la taille de Bourlamaque. » (p. 31) **[valeur d'exception]**

Après la Seconde Guerre mondiale, en bordure sud-ouest du village minier, soit du côté de l'actuelle école Saint-Joseph, se développe un quartier composé d'immigrants et d'anciens réfugiés des camps de concentration. L'apport de cette main-d'œuvre constituée de conscrits de retour du front et de nombreux immigrants européens (plus de 300 pour la seule année 1948) permet à la mine de compter sur des employés qualifiés, mais plusieurs vivaient dans des conditions misérables à un endroit surnommé **Cabbage Town** en raison sans doute des origines européennes de plusieurs de ses habitants venus en partie de Pologne et qui cultivaient les choux (**plan 2**). Il était localisé dans un secteur actuellement boisé dans le prolongement sud de la rue Allard. Il a été fermé en 1961 (photo 3).

« Nous étions tous très pauvres, raconte Mona Chartier (interview tenu en mai 2009), et nous habitions des cabanes en papier brique tel que le papier brique des bâtiments de la mine. Les toilettes étaient des simples fosses à ciel ouvert devant les cabanes que les ouvriers de la mine venaient vider une fois par semaine. Nous étions les malfrats de la société. » (**valeur aspect humain**)



Photo 3. Dix petites maisons de Cabbage Town en 1952

Ressources naturelles Canada, photo aérienne n° A13507-140, 1952.

2.3 LES CONCESSIONS, BLOCS, VEINES, Puits ET MINES

Même si la présente étude porte sur le site en surface, il est important de voir de manière générale comment les puits et certaines galeries se répartissent, car ce qui se passe en surface en est tributaire. La compagnie a exploité trois mines sur le site Lamaque. La mine principale, n° 1, comprend les puits n°s 1 à 7. Les mines 2 et 3 sont distinctes parce qu'elles n'étaient pas reliées de façon souterraine aux autres puits de la mine 1 et leur minerai était transporté vers le moulin par la surface. La mine 2 est peu profonde et a postérieurement été reliée aux galeries des puits n°s 6 et 7. Les lignes qui suivent définissent et localisent les puits n°s 1 à 7 et les mines 2 et 3.

Voici des données reproduites à partir du *Rapport annuel* du Service des mines de Québec pour l'année 1934 écrit par le géologue résident John A. Dresser. Nous conservons le système impérial usuel à cette époque.

« Les terrains miniers de Lamaque Gold Mines, Limited, comprennent les blocs 2 à 4, 12 et 16 à 30 ; et les claims A-26175 à 77, 266180 à 81, 36603 à 08, 39155 à 65, 39866 à 67, et 40132. Ce groupe étendu, formé de 19 blocs (patentés) et de 25 claims arpentés, 2 452 acres en tout, se prolonge vers l'Est depuis la frontière Ouest du canton de Bourlamaque sur une distance de plus de quatre milles. La frontière sud du groupe est à un mille ou à un mille et demi au Nord de la ligne centrale Est et Ouest du canton. La partie centrale de ces terrains miniers est bornée au Nord par les claims de Sigma Mines Limited.² » [plan 3]

C'est en 1923 que Robert C. Clark, en compagnie de l'amérindien Gabriel Commanda (**valeur aspect humain**), va venir y découvrir l'or. Par la suite il arpentera les *claims* (les concessions) et l'ensemble portera le nom de **Claim A T Black**, formant le noyau de concessions de la mine. En 1924, les puits de fouille n°s 1 et 2 y sont creusés sur des veines se trouvant sur les blocs 4 et 2³. Ces terrains appartiennent alors à W. A. Read, un Américain de New York. Ils ne couvrent que 600 acres (243 hectares). En **1928**, les concessions sont alors les propriétés de la compagnie **Read-Authier Mines Limited**. En 1929, sous la direction de A. Archambault, on effectue des trous de sondage. Les travaux d'exploration permettent de repérer neuf veines d'or appelées veines a, b, c, d, e, sud, g, h et *float*. La veine *float* sur laquelle a été foncé le puits n° 1 demeure de loin la plus importante et la plus riche⁴.

À compter de **1932**, les concessions des blocs sont prises sous option par la **compagnie Teck-Hughes**. Celle-ci fait faire d'autres sondages et finalement, début 1933 incorpore la **Compagnie Lamaque Gold Mines Limited** en se rendant acquéreur des concessions Read-Authier de même que des concessions adjacentes détenues alors par la Canadian Exploration Limited.

² Dresser, John A. *Rapport annuel du Service des mines du Québec pour l'année 1934*, Province de Québec, Service des Mines, Québec, 1935, p. 39.

³ Ibid. p. 39-40.

⁴ Gourde, Benoit-B. *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque : une histoire de mine*, Cahier du Département d'histoire et de géographie, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, 1983, section *La naissance et le développement de la mine Lamaque*.



Photo 4. Robert C. Clark devant son campement en 1923

Source : Fonds Jean Roy de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or.

Mentionnons qu'il existe trois types de puits : de prospection, d'exploration et de production.

Puits n^{os} 1 et 2 (puits de prospection)

Les puits n^{os} 1 et 2, les deux premiers, servent à la prospection et sont abandonnés avant 1934 (plan 4). Après avoir foncé ces deux puits, la compagnie se met alors à foncer trois puits **d'exploration** et un quatrième aux fins de **production**.

Puits n^o 3 (puits d'exploration et de production)

Le puits principal, appelé n^o 3, est à trois compartiments et est foncé sur le bloc 4. On développe en même temps d'autres veines importantes au moyen de ce puits à divers étages dont la profondeur est de 700 pieds en 1934. Il deviendra le cœur de la mine pendant plusieurs années et plusieurs bâtiments du site seront construits autour du puits, dont la salle des compresseurs et la carothèque (plan 5, 1961).

Le puits n^o 4 (puits d'exploration)

Le puits à deux compartiments n^o 4, également dans le bloc 4, est situé à 600 pieds à l'est du puits n^o 3. Il est foncé à 300 pieds afin de permettre l'ouverture de la veine n^o 2 se trouvant au sud de la veine n^o 3. On établit une liaison avec le puits n^o 3 aux étages de 100 et 200 pieds (plan 4).

Le puits n° 5 (puits d'exploration)

Le puits possède trois compartiments et est situé dans le bloc 20 à environ 1 300 pieds au sud-ouest du puits n° 3, soit près du chemin de la digue. Sa profondeur est de 300 pieds. Il comprend des galeries latérales et il est aussi relié au puits n° 3 (plan 4). Il en reste des vestiges.

Le puits n° 6 (puits de production)

Le puits n° 6, également à trois compartiments, est situé à 350 pieds au nord du puits n° 3. On l'a creusé à des fins de production et il est incliné de 60 ° vers le sud. En 1934, il avait atteint la profondeur de 240 pieds. Par la suite, il sera approfondi jusqu'à 1 200 pieds ou 365 mètres. Plusieurs bâtiments adjacents seront construits autour de ce puits (**plan 5**).

Le puits n° 7 (puits de production)

Le creusage du puits n° 7 débute en 1936, juste à côté du puits n° 6 qui se trouve tout près des ateliers d'usinage, de soudure, de menuiserie et électrique. Le fonçage permet d'atteindre rapidement 2 000 pieds, puis 3 600 pieds.

Ces deux derniers puits de production, n° 6 et 7, vont aussi permettre l'exploration de nouvelles veines en profondeur.

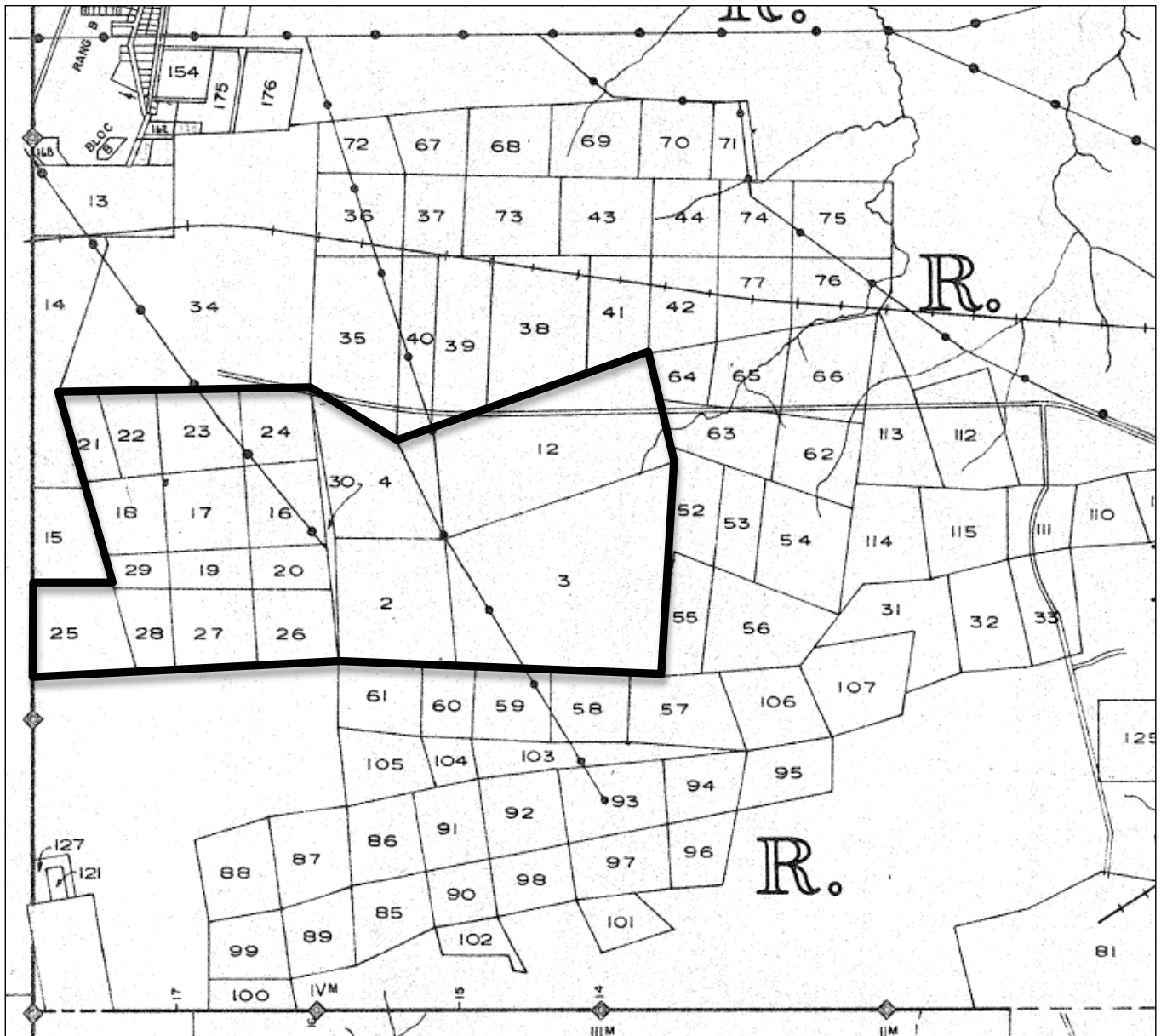
Quant à la **mine 2**, elle est dans la partie nord du site et donne actuellement accès à la visite sous terre organisée par la Cité de l'Or tout près de la route 117. Elle serait située à la pointe du bloc 12 (plans 3 et 4). Elle apparaît sur le plan de 1961.

Enfin, la **mine 3** est au sud-est du site, à l'intérieur de l'actuel parc à résidus miniers. Elle pourrait être située soit sur le bloc 2, soit sur le bloc 3 (plan 4).



Photo 5. Puits n° 6, 7 et 3 en 1936

Source : Archives de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or

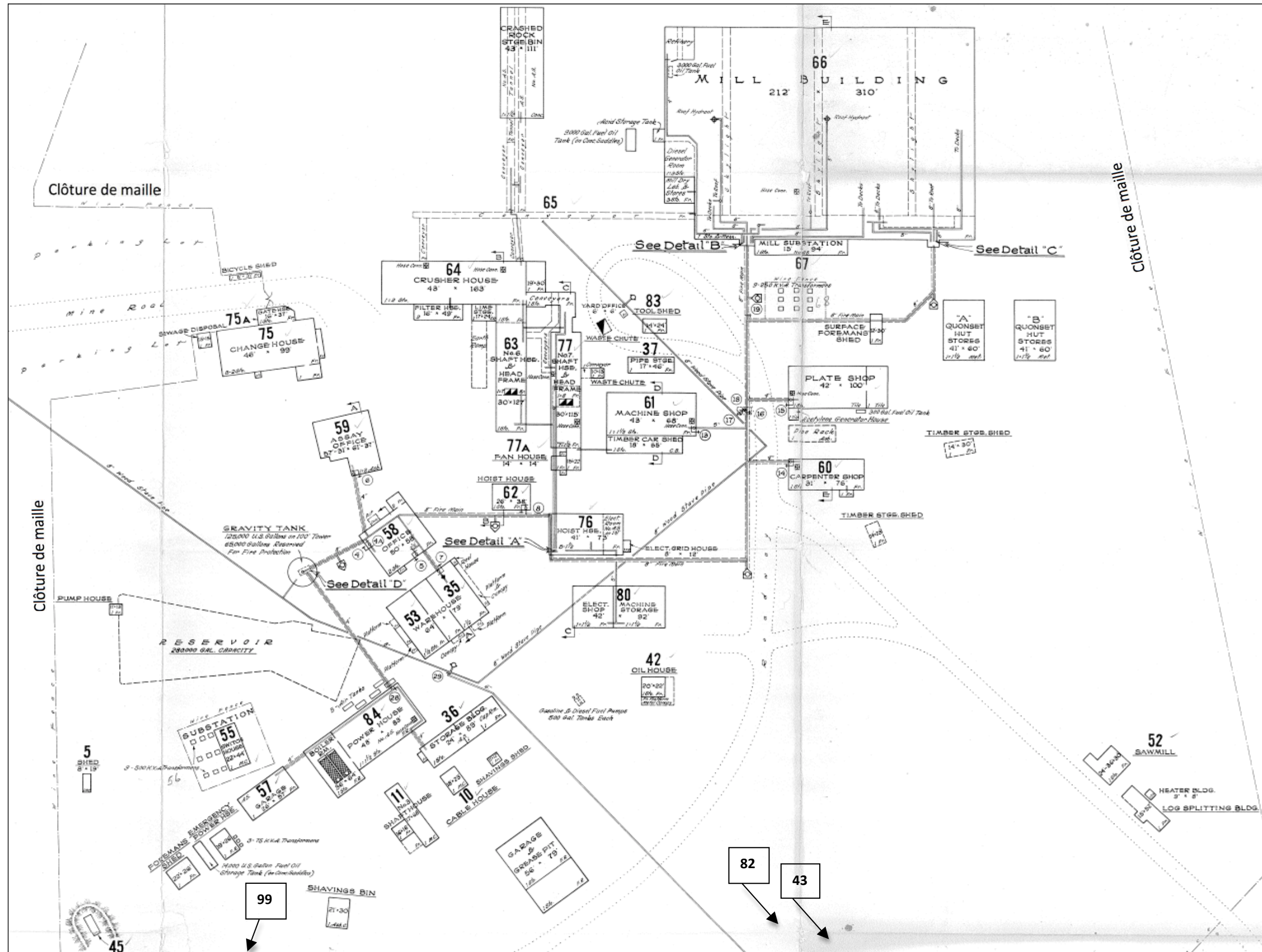


Plan 3. Blocs miniers appartenant à la Mine Lamaque en 1934

La Lamaque Mining Company Ltd. possède les blocs miniers 2, 3, 4, 12 et 16 à 30
et d'autres claims couvrant 2 452 acres (9,92 km²).

Les bâtiments restants en 2009 sont tous sur le bloc 4.

Reproduit de : Ministère des Terres et Forêts, Direction générale du domaine territorial, Service de l'arpentage,
Bourlamaque (Abitibi-Est), sept. 1976 – Archives de la Cité de l'Or



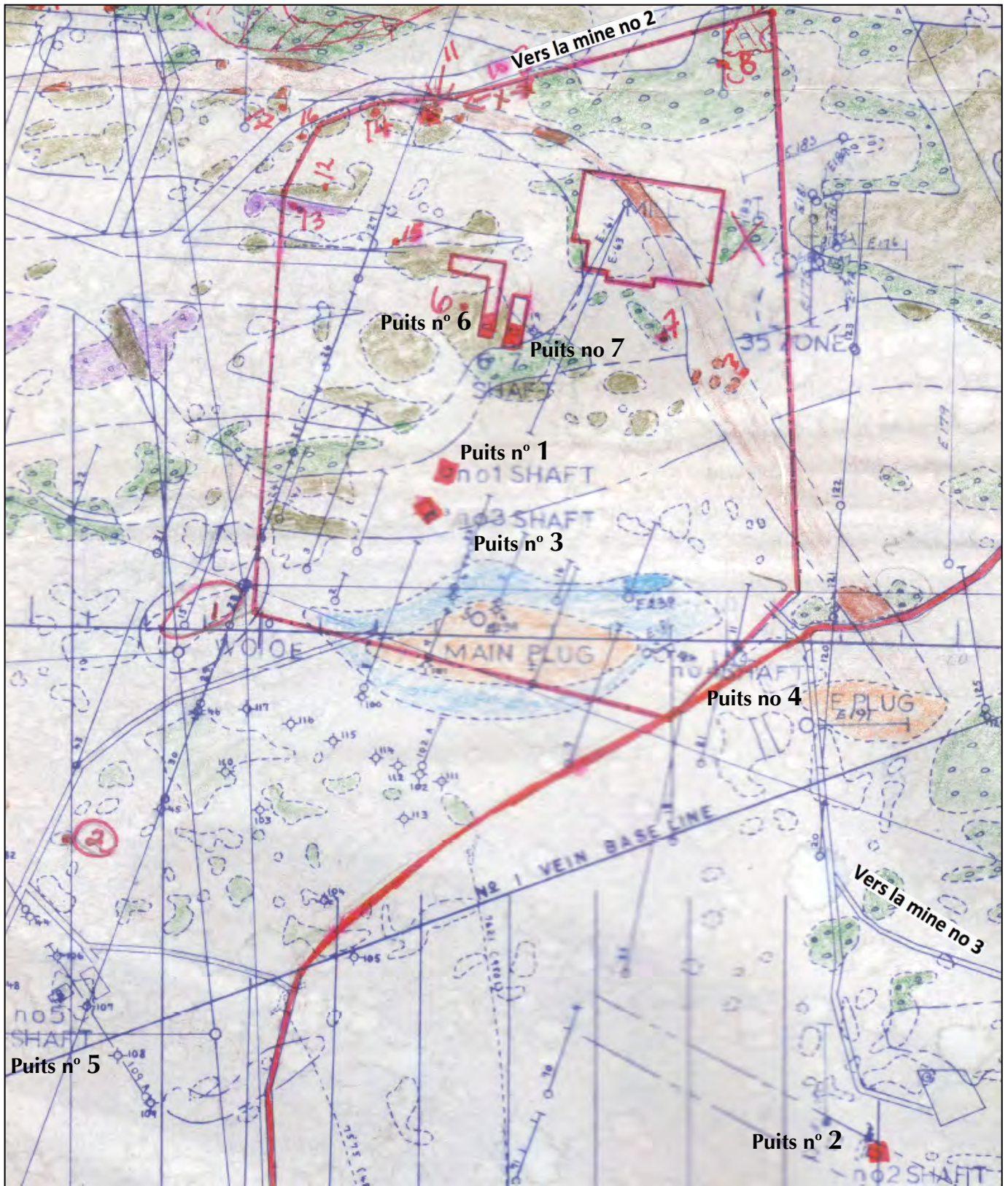
Correspondance des numéros sur le plan

- 11 Puits n° 3
- 35 Entrepôt
- 36 Entrepôt
- 43 Entrepôt à explosifs (powder house)
- 45 Thaw house (pour le dégel de la dynamite)
- 52 Scierie
- 53 Entrepôt
- 55 Sous-station électrique
- 57 Garage
- 58 **Bureaux**
- 59 **Laboratoire**
- 60 Menuiserie
- 61 Atelier d'usinage
- 62 Bâtiment du treuil
- 63 **Puits n° 6**
- 64 Concasseur
- 65 Convoyeur
- Réserve à minerais** (plus haut)
- 66 **Moulin** (concentrateur minier)
- 67 Sous-station électrique du moulin
- 75 **Sécherie**
- 76 **Bâtiment du treuil du puits n° 7**
- 77 **Puits n° 7**
- 80 Atelier électrique et entrepôt à machinerie
- 82 Entrepôt à explosifs (powder house)
- 84 *Power house* et bouilloire
- 99 **Décanteur d'égout** (fondations)

Les **caractères gras** indiquent un bâtiment existant en 2009 (dans le cas du moulin, seules les fondations existent).

Plan 4. Localisation des bâtiments en 1961

Reproduit de :
Lamaque Mining Company Bourlamaque, Que.,
 juillet 1961.
 Source : Archives de la Corporation du Village minier de Bourlamaque.



Plan 5. Localisation des puits

Source : Corporation du Village minier de Bourlamaque, 1984.

2.4 LES BATIMENTS ET LES CHEVALEMENTS

En 1933-1934, on construit une cuisine avec réfectoire, de vastes dortoirs communément appelés *bunk house*, qui auraient pu être situés sur le bloc 2 ou en direction des hangars à explosif qui étaient situés tout au sud du site (voir plan 5, à l'extérieur du plan).

Sur le site même de la mine apparaissent de nouveaux ateliers pour les compresseurs, un entrepôt et une forge. Au cours de l'été 1934 s'amorce la construction du treuil du puits n° 6, de l'atelier de mécanique, de l'abri du puits, du laboratoire d'analyse, de l'immeuble administratif en plus de l'usine de traitement du minerai, qui implique l'aménagement de lignes d'électricité dans le nouveau district minier. Par ailleurs, le travail de construction du convoyeur, du concasseur et du concentrateur minier (moulin) est en voie de parachèvement.

Le remplacement des bouilloires à vapeur par de l'équipement électrique permet à la mine d'atteindre l'étape de production en avril 1935.

Le second puits de production, n° 7, est creusé en 1936 et on le coiffe rapidement de son chevalement plus haut que celui du puits n° 6. S'ajoute également la salle du treuil qui y est associée.

C'est alors qu'apparaissent dans le paysage minier deux chevalements côte à côte dessinant la silhouette particulière de la mine (**valeur d'organisation spatiale et valeur d'exception**). Parmi les autres mines à double chevalement, il y a celle de Normétal.

Ainsi, en l'espace de quatre ans, l'aménagement et l'architecture de la mine étaient créés. Ce paysage demeurera sans transformations majeures jusqu'à sa fermeture en 1985 et avant les démolitions qui ont commencé en 1989.

2.5 LES IMMEUBLES ET STRUCTURES CONSTRUITS SUR LE SITE ACTUEL

Si le site de la mine a conservé son paysage original pendant plus de cinquante ans, il a été passablement réaménagé depuis le recyclage de la mine en lieu touristique. Si l'on exclut les fondations du moulin, il reste sept bâtiments sur un ensemble de près de 25 bâtiments (plan 5).

Après la confirmation de la fermeture de la mine en 1989 commence le démantèlement graduel des bâtiments. Le moulin, la menuiserie, le concentrateur et la salle de treuil n° 6 sont démolis en septembre 1993. Cette même année, le château d'eau est abattu. De plus, les champs de résidus miniers font l'objet d'une restauration et la végétation réapparaît. Enfin, en 2002 a lieu l'ouverture, dans la partie sud du site, de la fosse qui permet d'extraire le minerai à ciel ouvert.

Le site était densément occupé par la présence des bâtiments principaux et des chevalements de chacun des puits, mais aussi par d'autres éléments tels les bâtiments annexes, les

conduites des différents services, les trous d'homme, le château d'eau, le petit étang derrière le château d'eau, les réservoirs-bouilloires de la salle des compresseurs, les monteries (soit des lieux donnant accès aux galeries souterraines). Une longue conduite surélevée occupait une place importante, partant du côté sud du moulin pour se rendre dans la partie du bloc 2 où étaient déversés les résidus miniers (photo 6).



Photo 6. Mine Lamaque et village minier de Bourlamaque

À gauche, le moulin. Vers le bas, la conduite à résidus miniers et sa structure traversent le site.
Source : Archives de la Corporation du Village minier de Bourlamaque, année inconnue.

La démolition des bâtiments et l'enfouissement massif ont fait disparaître ces bâtiments et ces équipements industriels.

Le site actuel donne une impression de moindre envergure si on le compare à ce qu'était la mine Lamaque quand elle était en production. De plus, la fosse à ciel ouvert crée une tranchée au sud du site (photo 7) affectant son accessibilité et faussant l'image de l'ancien paysage. Néanmoins, elle apporte une nouvelle dimension paysagère théâtrale (**valeur d'organisation spatiale**).



Photo 7. Fosse Sigma-Lamaque

Cette fosse a été exploitée à partir de 2002 - Photo Marc-Antoine Jetté



Photo 8. Bâtiments de la mine et clôture en 1989

Source : Corporation du Village minier de Bourlamaque

Étonnamment, seule la **clôture en maille** a été conservée même si elle a été agrandie pour contourner le site de la fosse à ciel ouvert (plan 5 et photos 8, 9 et 10). Cette clôture est l'un des éléments existants qui rappellent l'ensemble original du site de la mine en activité. Elle apparaît rapidement sur les plans de 1940 (plan 3).

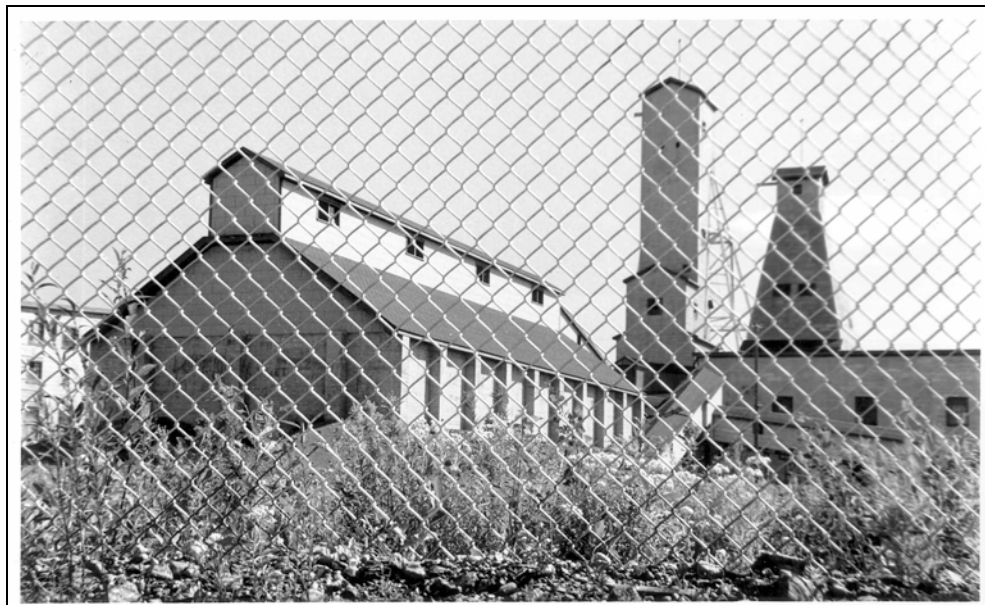


Photo 9. Clôtures délimitant le site

Source : Archives de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or, année inconnue.



Photo 10. Clôtures actuelles du côté ouest du site

Photo Manon Sarthou, mai 2009

Les bases du **château d'eau** sont aussi encore apparentes derrière le bâtiment administratif. Il existe également des tiges de fer. Un aqueduc en bois est présent, toujours enfoui près de la sécherie et visible par un trou d'homme. Soulignons également qu'une façade du laboratoire est munie de petites saillies laissant supposer qu'il existait des conduites qui perçaient autrefois le bâtiment. On peut penser que ces percements servaient aux conduites de chauffage.

Du côté du puits n° 3, il reste des fondations, mais il faudra vérifier de quel bâtiment. Il existe également une imposante fondation circulaire qui correspond à l'ancien **décanteur d'égout** desservant le village minier, qui a été utilisé jusque vers 1940 (plan 5 et photo 11).



Photo 11. Fondations de l'ancien décanteur d'égout au sud de la fosse

Photo Manon Sarthou
31 mai 2009

Enfin, il existe des vestiges de bâtiments qui pourraient appartenir à ceux qui avaient été édifiés autour du puits n° 3 (plan 5, 1961).

Les chemins et le stationnement

La circulation sur le site commence à se dessiner dès les années 1920, alors que des chemins sont percés pour réaliser des travaux de prospection. En même temps que les bâtiments sont édifiés dans les années 1930, des chemins carrossables sont ouverts et donnent accès à l'ensemble du site. À partir de la sécherie, un chemin central passe entre les bâtiments et se divise en deux, une branche allant vers la mine 3 au sud-est et une autre vers le puits n° 5 au sud-ouest. Un chemin est construit sur la digue qui délimite le parc à résidus miniers.

Certains tronçons des chemins d'origine existent toujours ou sont encore visibles malgré l'enfouissement d'anciens bâtiments et de structures. Il est probable que le chemin Sullivan-Tradewell des années 1930 ait servi d'accès à la mine 2 à partir de 1961 et qu'il soit aujourd'hui utilisé pour la piste cyclable et l'accès à la visite sous terre. Une partie du chemin menant au sud-ouest pourrait être devenu le chemin des Sablières, qui constitue de nos jours une partie de la voie de contournement sud (plans 1 et 5, photos 15 et 17).

La circulation sur le site a été passablement modifiée depuis les années 1990 et l'étendue du site a été réduite par rapport au cadastre original de la propriété de la mine.

Un **stationnement** semble avoir été mis en place assez tôt après l'ouverture de la mine. Cependant avec les années, il a pris beaucoup d'ampleur et il a été réaménagé avec des lampadaires à lanterne.



Photo 12. Sentier actuel

La circulation actuelle est passablement modifiée par rapport à celle de la période d'exploitation de la mine.

Photo : Manon Sarthou, mai 2009



Photo 13. Mineurs revenant du travail à pied, hiver 1938-1939

Le village de Bourlamaque étant tout près, les mineurs se déplaçaient à pied. Avec les années, le stationnement a pris plus de place..

Source : Archives de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or.

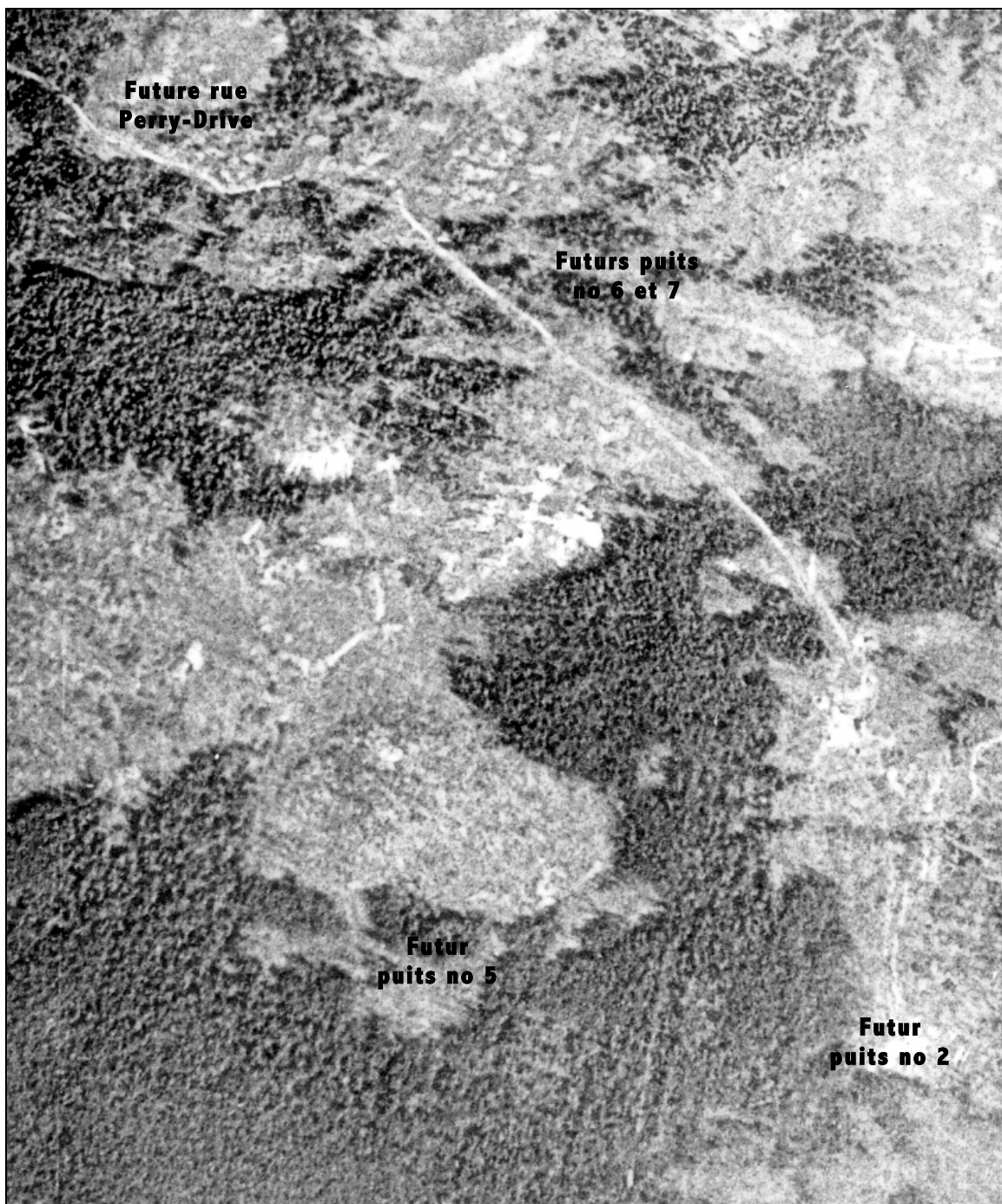


Photo 14. Photo aérienne de 1926

Dès 1926, de nombreuses interventions liées à l'exploration minière entament la forêt. Le chemin principal traverse le site de la future mine Lamaque. Par endroits, sa position semble inchangée aujourd'hui.

Source : Ressources naturelles Canada, photo n: HA 26 H9.



Photo 15. Photo aérienne de 1937

Certains chemins sont demeurés les mêmes aujourd'hui.
Le parc à résidus miniers est déjà très étendu en 1937. Des digues
apparaissent, servant aussi de chemins. Une clôture délimite le cœur du site.
Source : Ressources naturelles Canada, photo n° A6838-36



Photo 16. Photo aérienne de 1965

Le cœur du site est densément occupé.

Source : Ressources naturelles Canada, photo n° 1330



Photo 17. Image satellite de 2007

Par rapport à 1965, plusieurs bâtiments ont disparu. La fosse à ciel ouvert remplace des espaces d'entreposage. Certains chemins ont gardé la même position.

Source : Image satellite Quickbird, fournie par la Ville de Val-d'Or



Photo 18. Vue à partir du secteur du puits no 3

Photo Manon Sarthou
31 mai 2009



Photo 19. Autre vue à partir du secteur du puits n° 3

Photos Manon Sarthou
31 mai 2009

2.6 LES BATIMENTS EXISTANTS EN 2009

Une description des bâtiments du site de l'ancienne mine Lamaque a été faite par la Corporation du village minier de Bourlamaque. Elle sert ici de base et est appuyée par une recherche terrain et l'étude de plans d'archives effectuées en mai et juin 2009. Il est à noter que l'évaluation visuelle qui est faite ici de l'état des bâtiments ne remplace pas celle qui doit nécessairement être faite par un audit technique.

2.6.1 Chevalement n° 7 (1936)

Le chevalement n° 7 est le plus imposant bâtiment du site. D'une hauteur d'environ 42 m (138 pieds), il crée un « effet phare » dans le paysage de l'ancienne mine. Il est perceptible de loin. Il a une connotation symbolique puissante puisque c'est par cet endroit que descendaient les mineurs pour se rendre dans les galeries. On y transportait la machinerie et on y remontait le minerai. La profondeur du puits est de 3 600 pieds, ce qui en fait le plus profond de la mine. Cela n'est cependant pas exceptionnel si l'on compare à certaines mines de l'époque ou actuelles, le puits de la mine Laronde de la compagnie Agnico Eagle atteignant 10 280 pieds (3 130 m).

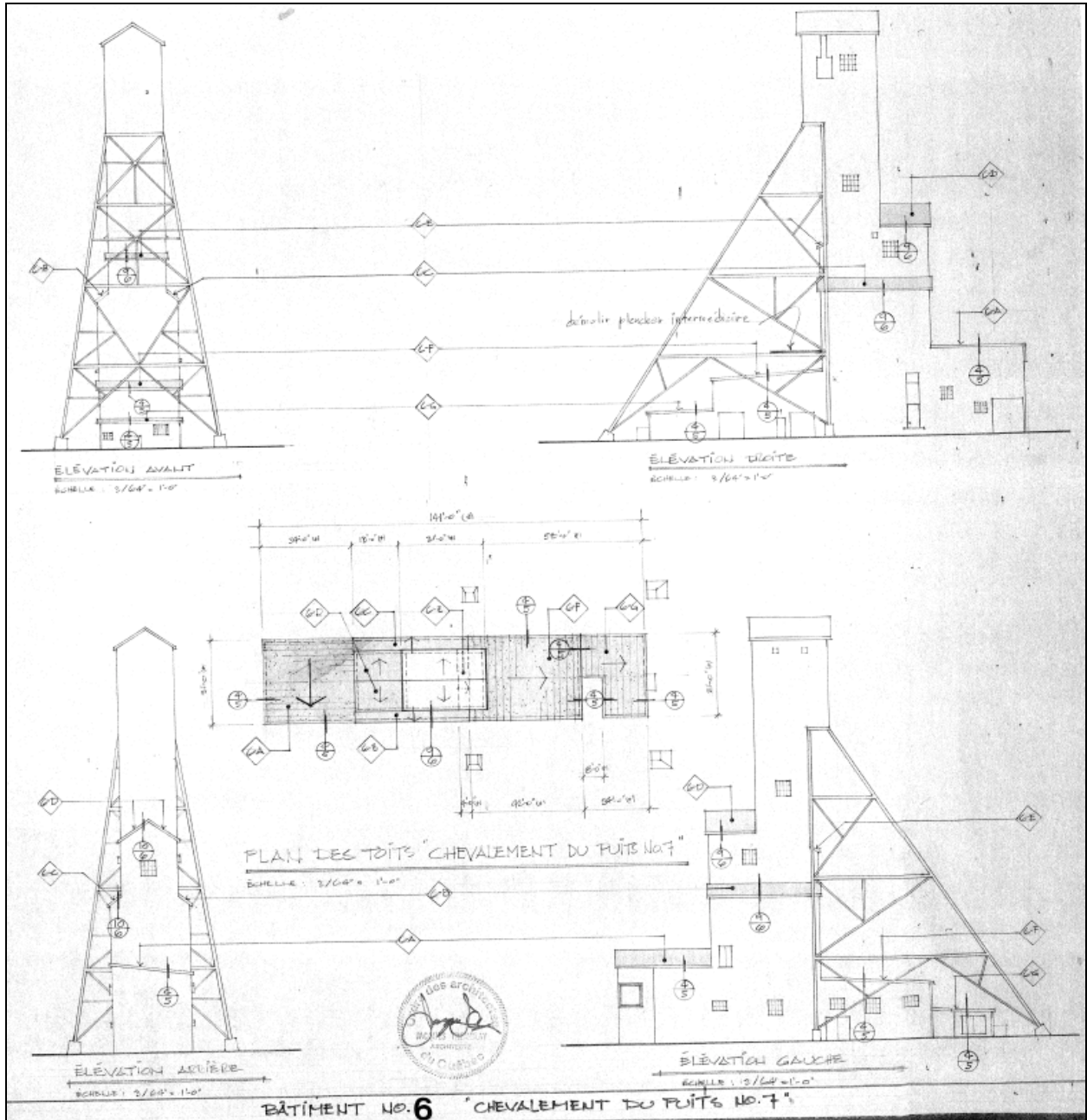


Photo 20. Chevalement n° 7

Photo Manon Sarthou
Mai 2009

Description architecturale du chevalement n° 7 (valeur d'organisation spatiale)

Le puits possède une charpente de fer très intéressante. La structure comprend des croix de Saint-André pour les deux niveaux élevés, tandis que, pour les niveaux inférieurs, ce sont des charpentes à poinçon qui ont été posées en vis-à-vis. Ce puits est relié à l'actuelle salle du treuil.



Plan 6. Élévation du chevalement n° 7

Source : Parent Tremblay architectes, *Réfection de toitures Cité de l'Or*, feuille 4 de 6, 15 nov. 1994.

Le chevalement de fer soutient un clocheton en campanile en saillie. Le bâtiment utilise la structure à la verticale de fer et s'appuie ainsi de haut en bas jusqu'au pied du bâtiment. Il est construit en trois gradins. Son recouvrement est de papier brique. Ses ouvertures sont rectangulaires à carreaux givrés et s'ouvrent de l'intérieur par un mécanisme à chaînes tirettes.

État de conservation

Le bâtiment est en assez bon état, mais il nécessiterait des réparations notamment en ce qui concerne le recouvrement de papier brique. Les toitures ont été refaites en 1995 et la réfection semble tenir le coup face aux rigueurs de l'hiver. La structure de fer est bien conservée. Enfin, les fenêtres semblent en bon état, mais les encadrements et les corniches en bois mériteraient d'être repeints.

2.6.2 Chevalement n° 6 (1934)

La construction du chevalement n° 6 a eu lieu en 1934 en même temps que celle des bâtiments du site de la mine. Un incendie survenu en 1995 l'a démunie de son parement. La structure métallique restante a été repeinte au moment des travaux de réaménagement de la Cité de l'Or.



Photo 21. Chevalement n° 6 en mai 2009

Photo Manon Sarthou

Description architecturale du chevalement n° 6 (valeur d'organisation spatiale)

Le bâtiment était complètement recouvert d'un parement de papier brique gris. Sa forme est différente de celle du chevalement n° 7, car la charpente de fer a été conçue différemment en fonction du fonçage exigé. Il possède deux niveaux de moins que son voisin et la partie haute en campanile du toit à deux versants est posée en sens inverse. La charpente de fer n'est présente que sur les niveaux du bas. Elle est en croix de Saint-André pour le second niveau et en pied en fût pour le niveau du bas. La structure de fer a été tordue lors de l'incendie et on peut percevoir les traces de l'événement.

État de conservation

La structure est en bon état puisqu'elle a été repeinte après l'incendie. Elle apparaît comme un élément assez tape-à-l'œil.



Photo 22. Chevalements n° 6 et 7 en 1937

Archives de La société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or (n° 5739) et A.N.Q.

2.6.3 Salle du treuil du chevalement n° 6 (1936)

La salle du treuil a été construite en même temps que le chevalement n° 7. Elle renferme la machine la plus impressionnante de la mine, soit le treuil, actionné par un moteur électrique permettant de descendre et monter les hommes, le matériel et le minéral. La salle du treuil est l'« antre » du *hoistman* (opérateur de treuil) dont le travail nécessite une très forte concentration et un calme absolu. À la fermeture de la mine en 1985, le bâtiment fut abandonné, mais non détruit, et les machineries ont été préservées. La salle du treuil a été ouverte à nouveau en 1997 comme lieu patrimonial.



Photo 23. Bâtiment du treuil, vu de l'ouest

Photo Manon Sarthou, mai 2009



Photo 24. Bâtiment du treuil, du côté du chevalement n° 7

Photo : Joël Boissonneault, Service de sécurité incendie de Val-d'Or

Description architecturale de la salle du treuil (valeur d'organisation spatiale)

Le bâtiment est de forme rectangulaire. Son toit est en appentis, soit légèrement incliné vers l'extérieur du site. La façade du bâtiment qui se trouve du côté des chevalements est percée d'ouvertures laissant passer les câbles du treuil. Il n'y a pas de fenêtre ou d'ouverture vitrée de ce côté. Néanmoins, les faces latérales et arrière sont amplement garnies de baies, ce qui laisse passer la lumière naturelle en abondance. Outre quelques percements d'aérateurs, le bâtiment possède aussi des fenêtres à chaînette qui permettent de faire basculer quatre carreaux au milieu de baies à linteaux droits à meneaux et croisillons.

État de conservation

Les fondations du bâtiment du treuil sont en très bon état, tout comme le toit qui a subi une réfection récente. Les corniches et les encadrements en bois sont plus ou moins en bon état et nécessiteraient une protection contre les intempéries. Le parement de papier brique n'est pas en bon état et une couche de goudron glisse sur le papier qui se décolle des murs. Il y aurait lieu de refaire le parement de papier brique.

2.6.4 Laboratoire ou bureau d'analyse (été 1934)

Le laboratoire permet d'analyser des échantillons du minerai. À l'époque de l'activité productrice de la mine, ces échantillons étaient traités afin d'en évaluer la teneur en or en vue notamment de faire des choix sur les percements des chantiers souterrains.

Description architecturale du bureau d'analyse (essay office) (valeur d'organisation spatiale)

Le bâtiment apparaît à vol d'oiseau comme une forme carrée dont on a soustrait un peu moins d'un quart. Sa face principale se divise en trois sections identifiables par ses trois portes simples dont deux ont des baies. Les fenêtres à meneaux et croisillons créent une rythmique entre les portes. Ces fenêtres sont presque de la dimension de celles de la salle du treuil, ce qui crée un déséquilibre avec les simples portes. Mais à l'époque, sans doute, la lumière naturelle était essentielle, particulièrement pour un laboratoire d'analyse. Le parement est composé de plaques rectangulaires d'amiante-ciment. Il semblerait qu'il a déjà été recouvert de bardeau de papier, à l'instar des autres bâtiments du site de la mine.

État de conservation

Tout comme dans le cas de la salle du treuil, les encadrements des fenêtres et les corniches manquent de protection et auraient besoin de nouvelle peinture. Les fondations en ciment sont en très bon état et des contreforts à écart régulier renforcent le soubassement. Il est à noter que le laboratoire d'analyse possède un perron attique très imposant en façade, couvert de pavés unis. Cet aménagement contemporain en dur permet d'accéder aux entrées du bâtiment de plain-pied, mais constitue cependant un anachronisme surprenant.



Photo 25. Laboratoire d'analyse

Photo Julien Rivard
Avril 2009

2.6.5 Réserve à minerai (été 1934)

Ce bâtiment très imposant a servi à entreposer le minerai et il permettait, comme son nom l'indique, de disposer d'une réserve de minerai non traité en cas d'interruption de l'approvisionnement due à une panne, au bris d'une machine ou à son entretien préventif.

Description architecturale de la réserve à minerai (valeur d'organisation spatiale)

Le bâtiment possède une forme rectangulaire. Il est soutenu par des pilastres imposants rythmant les faces du bâtiment. Son toit à deux versants où se dépose en campanile un autre toit à deux versants percés de baies est interrompu par une toiture en saillie créant un triangle. C'est par cette section du toit que l'on faisait tomber le minerai qui arrivait du convoyeur face à la réserve.

État de conservation

Le bâtiment semble avoir des murs en bon état étant donné son aspect « indestructible ». La toiture est par contre abîmée. Elle est recouverte de papier brique rouge en écaille de poisson. Si la réfection du toit n'a pas lieu, le bâtiment s'abîmera très rapidement. Également, les fenêtres perçant la section en campanile semblent en plus ou moins bon état.



Photo 26. Réserve à minerais en mai 2009

Photo Manon Sarthou



Photo 27. Supports du convoyeur vers la réserve à minerais

Photo Marc-Antoine Jetté
Juin 2009

2.6.6 Ruines du moulin

L'ancien bâtiment du moulin abritait les équipements de traitement du minerai afin d'en extraire l'or. Sa capacité de traitement était de 2 100 tonnes par jour. Le moulin a été agrandi deux fois afin de répondre à la demande grandissante. Malgré son importance primordiale, ce bâtiment a été détruit, notamment parce que des chercheurs d'or auraient pu s'y attarder. En effet, avant son démantèlement effectué en 1989-1990, on a extrait la poussière d'or accumulée dans ses murs et dans les équipements, récupérant ainsi assez d'or pour couler deux lingots.

Description architecturale du moulin (valeur d'organisation spatiale)

Le bâtiment rectangulaire était immense. Il faisait face au convoyeur auquel il était relié de même qu'à la réserve à minerai. En façade, deux longues conduites permettaient de sortir les résidus miniers et de les acheminer au vaste parc à résidus situé au sud et à l'est de la mine. Le corps de bâtiment était complètement hermétique d'un côté et largement fenêtré de l'autre côté. En façade, les fenêtres avaient des linteaux droits à même la poutre de soutien afin d'épargner un encadrement. C'est une technique utilisée pour les bâtiments de ferme. Le parement en ciment peint en ocre semble avoir été recouvert d'amiante-ciment dans les années 1960. Enfin, des toits disposés en *shed*, soit à angle, permettaient de faire entrer la lumière par le haut du bâtiment.

État de conservation

Les ruines de béton qui ont été laissées sur le site du moulin ne donnent pas l'idée du moulin et de son intérieur. Heureusement, un panneau d'interprétation installé sur une estrade cintrée d'une balustrade permet de comprendre l'utilisation antérieure de ce bâtiment, tout en offrant une vue spectaculaire des ruines et des chevalements.



Photo 28. Le moulin vers 1935

Source : Corporation du Village minier de Bourlamaque



Photo 29. Vestiges du moulin

Photo Manon Sarthou
Mai 2009

2.6.7 Sécherie (été 1934)

La sécherie était située à l'entrée de la mine, c'est à cet endroit que le mineur recevait son assignation et enfilait son équipement. Il descendait à la lampisterie chercher son casque et sortait pour se rendre au chevalement où la cage d'ascenseur le faisait descendre dans les galeries. Aujourd'hui, la visite sous terre est organisée à partir de ce bâtiment.

Description architecturale de la sécherie (valeur d'organisation spatiale)

Mise à part la réserve à minerai, ce bâtiment est le plus imposant en taille de tous ceux qui existent encore. Massif, il a une forme rectangulaire et possède un toit à deux versants à pente moyenne percé de trois aérateurs et dont la charpente en fer est fort intéressante. Plusieurs porches en saillie permettent d'accéder à la sécherie, dont un premier porche à angle coupé du côté de l'entrée servant autrefois de barrière d'entrée. C'est maintenant l'entrée de la Cité de l'Or et la sortie de la boutique de souvenirs. Un second porche au toit en appentis sert d'entrée et sortie pour les visiteurs, mais il servait aussi de porte de sortie des mineurs qui se rendaient au chevalement. Un troisième porche à l'arrière sert d'entrée à la cave et enfin une saillie assez massive a été construite.

Les fenêtres à meneaux et croisillons rythment les quatre faces. L'entrée pour les personnes à mobilité physique restreinte est mal harmonisée au bâtiment auquel elle vient s'appuyer et dont elle masque le corps.

État de conservation

Le bâtiment est en assez bon état, mais son papier brique serait à refaire. Les encadrements également auraient besoin de protection. La réfection des toitures et les bonnes fondations favorisent la pérennité du bâtiment. Malgré tout, il a subi une inondation en 1991.



Photo 30. La sécherie, face nord

Photo Julien Rivard
Avril 2009



Photo 31. La sécherie, face ouest

Photo : Joël Boissonneault,
Service de sécurité incendie
de Val-d'Or

2.6.8 Bureau des ingénieurs et des géologues (1934)

Ce bâtiment a été construit à l'été 1934 en même temps que le noyau de bâtiments (atelier de mécanique, abri du puits n° 6, laboratoire d'analyse, usine de traitement du minerai).

En 1995, lors de l'aménagement de la Cité de l'Or, le bâtiment fut le premier, avec celui de la sécherie, à être réaménagé. Le bureau administratif de la Corporation du village minier de Bourlamaque fut installé au premier étage, tandis que la plus grande salle du second étage fut récupérée comme lieu d'exposition traitant des thèmes reliés à la production minière, à la prospection et à l'aménagement de la mine et du village de Bourlamaque. Le mobilier en bois ayant appartenu aux géologues et ingénieurs est demeuré sur place (table à dessin, meubles à plans) et apporte un cachet patrimonial notoire.



Photo 32. Bureau des ingénieurs et géologues
Photo Manon Sarthou, mai 2009



Photo 33. Arrière du bureau des ingénieurs et géologues
Photo Manon Sarthou, mai 2009

Description architecturale du bâtiment (valeur d'organisation spatiale)

Le bureau forme globalement un carré percé de plusieurs saillies. Il possède une corniche surbaissée créant une façade postiche très sobre. Ses fenêtres sont jumelées au rez-de-chaussée en façade uniquement. Les portes et les châssis ont été changés en respectant les ouvertures originales. Toutefois, les caractéristiques d'origine n'ont pas été respectées. Ainsi, les fenêtres sont maintenant à battants en PVC et à faux meneaux et croisillons. La porte centrale, pour sa part, a été changée pour une porte vitrée à imposte latérale aussi large que la porte. Les encadrements des fenêtres de même que les pilastres corniers sont en bois peint vert. Étonnamment, contrairement au laboratoire ou à la sécherie, les fondations ne sont pratiquement pas apparentes, comme si le bâtiment avait été construit sur une masse rocheuse dont on aperçoit une partie à l'arrière.

État de conservation

Le bâtiment semble le mieux conservé des tous les bâtiments existants, mis à part le parement de papier brique. Il est en bon état en façade, mais sur la face arrière, il laisse voir des traces d'infiltration noircissant le matériau de parement. De plus, le papier brique est décollé à certains endroits et bat au vent.

2.7 L'APPROPRIATION DU SITE PAR LE MILIEU

Lors de la fermeture de la mine et par la suite, la question du démantèlement des bâtiments s'est vite posée puisque la compagnie Tech-Hugues n'avait pas d'intérêt à les entretenir et à en assumer la responsabilité. Les démolitions ont donc commencé. C'est alors que divers intervenants soucieux du patrimoine ont fini par obtenir les appuis nécessaires pour mettre fin aux démolitions et préserver ce qu'il restait. Leurs efforts ont conduit à la réalisation du projet touristique de l'ancienne mine Lamaque vers 1995, projet qui est présenté sous la marque commerciale de la Cité de l'Or conjointement avec le Village-minier-de-Bourlamaque. Ce projet a ainsi permis de sauvegarder les sept bâtiments restants et les fondations du moulin en misant sur la valeur patrimoniale du site et sur le fort intérêt des touristes pour la visite sous terre. Un garage moderne est construit à l'est du bâtiment du treuil, peut-être dans les années 1990.

Pendant plusieurs années, le site a attiré annuellement plus de 8 000 visiteurs, dont une forte majorité de touristes. En 2008, la Corporation du Village minier de Bourlamaque, responsable du site, a adopté un ambitieux plan de développement de près de 4 M\$ dont l'un des objectifs est de bonifier l'offre touristique en vue de contrer la baisse de fréquentation qui était rendue à 6 800 en 2008.

Le projet de la Cité de l'Or bénéficie également d'un fort appui régional, notamment par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue qui identifie ce site comme l'un des cinq attraits majeurs du circuit estival et qui cherche à inclure sa visite dans divers produits touristiques. À cela s'ajoute le fait qu'il est impossible d'ouvrir au grand public la visite d'une mine en activité pour des raisons de coûts et de sécurité. Ce dernier argument fut de poids lorsque le milieu et diverses instances gouvernementales se sont engagés dans le projet de la Cité de l'Or comme site unique de visite minière.

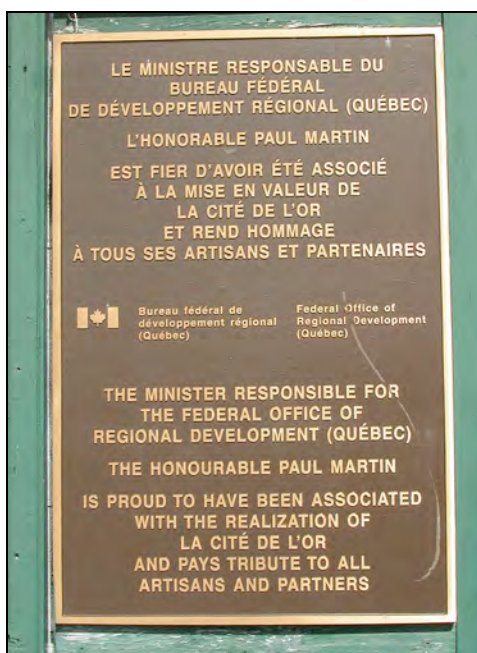


Photo 34. Plaques à l'entrée de la Cité de l'Or

Le projet de la Cité de l'Or s'est réalisé dans les années 1990 avec l'appui des gouvernements.

Photos Manon Sarthou

Le milieu local, pour sa part, s'est également approprié le site en y tenant diverses activités, ce site étant souvent choisi à cause du caractère particulier d'univers minier du passé qui a été conservé (**valeur participation**). Voici un aperçu de ces activités :

- Le Centre national des mines (faisant partie du Centre de formation professionnelle) de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) utilise le site et des locaux pour de l'enseignement minier depuis 2008.
- Un amphithéâtre à ciel ouvert a été aménagé au nord de l'ancien moulin et des spectacles en plein air y sont offerts à quelques reprises chaque année, notamment pour le Festival de l'humour.

- Le Tour de l'Abitibi, une compétition cycliste junior internationale, se démarque par le départ d'une course sous terre.
- De nombreux événements ont lieu, de manière à bénéficier du caractère particulier des lieux et des bâtiments : Festival des contes et légendes, Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue (FRIMAT), Salon des vins, mariages, réunions diverses, Fête du Canada...



Photo 35. Panneau de la CSOB à l'entrée de la Cité de l'Or

Le Centre national des mines offre des cours sur le site de la mine Lamaque depuis 2008.

Photo Manon Sarthou, mai 2009



Photo 36. Chapiteau érigé pour le festival FRIMAT de 2009.

Photo Julien Rivard, 30 juillet 2009

2.8 COMPARAISON AVEC D'AUTRES MINES DE LA REGION ET DE L'ONTARIO

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada effectue actuellement une étude dans le but de considérer l'admissibilité de la mine Lamaque à être inscrite comme lieu historique national du Canada. Un rapport datant d'octobre 2008⁵ fait des comparaisons avec d'autres mines canadiennes soulignant que la mine Lamaque, à plus d'un égard, possède des éléments patrimoniaux comparables à d'anciens lieux miniers historiques canadiens. Cependant, ce sont toujours des mines de charbon qui ont été citées comme lieux historiques et non des mines d'or. Ainsi en 2001, les mines Coleman, Atlas et Nordegg, de l'Alberta, ont été citées. Une mine en Nouvelle-Écosse a également été citée en 1997. Selon les experts de la Commission, ces mines ont été des gros producteurs de charbon. Elles sont des témoins importants et forts. Par exemple, Coleman est à la fois un complexe minier et un village minier, mais les bâtiments ne sont pas aussi importants que ceux de la mine Lamaque. Nordegg et Atlas ont conservé des bâtiments de surface, mais les travaux miniers sous terre ne sont plus apparents. Springfill possède un tunnel souterrain et certains bâtiments en surface, mais n'a pas de village minier. Vu sous cet angle, le site Lamaque est supérieur, car il offre à la fois l'accès au sous-sol minier, plusieurs bâtiments miniers conservés et le village minier de Bourlamaque dans le voisinage immédiat, qui de plus est de haute qualité patrimoniale.

La Commission se prononce aussi sur un autre élément régional comparable, soit celui de l'ancienne mine et de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda et conclut qu'on n'y trouve qu'un musée de petite dimension.

Concernant les bâtiments de la mine Lamaque, la Commission se dit impressionnée par leurs qualités architecturales. Elle trouve que la mine possède un haut degré d'intégrité et reflète avec force les activités minières qui s'y déroulaient de même que les éléments de la communauté associée à la vie minière. Elle déclare que la mine était un site minier aurifère majeur dans la région du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois. Les chevalements préservés apparaissent comme des structures industrielles très importantes du XX^e siècle (soulignons que plusieurs plans en archives sont signés par la Dominion Bridge de Montréal). L'accès au tunnel long de 1 200 m et profond de 91 m est aussi une importante réalisation technologique contemporaine.

La préservation de la sécherie, soit le bâtiment où les mineurs se changeaient et suspendaient leurs vêtements, est remarquable. Son entrée permettait d'accéder au puits n° 7, le plus profond de la mine, qui est demeuré intègre. La chambre du treuil, qui permettait le transport vertical des mineurs, a conservé toute sa machinerie. Le laboratoire d'analyse où les caractéristiques du minerai étaient évaluées est lui aussi bien préservé. Le bâtiment de la réserve à minerai est toujours en place. Enfin, le bâtiment où travaillaient les géologues et les ingénieurs existe toujours.

La Commission ajoute que ces réalisations architecturales contribuent à maintenir un caractère historique dans le paysage.

⁵ Historic Sites and Monuments Board of Canada, *Screening Report : Village minier de Bourlamaque/Cité de l'Or, Quebec*, oct. 2008, 4 p.

Mentionnons que cette commission considère, selon son schéma d'analyse relié à ce genre de site, qu'il est important d'associer les éléments culturels de la mine, soit les aspects thématiques relatant le rôle moteur dans l'industrie, la technologie, la main-d'œuvre, la communauté des mineurs et les familles de mineurs, de même que l'évolution de la mine par rapport à l'industrie minière à l'époque.

Par ailleurs, la mine Lamaque constitue un cas rare, sinon unique, de conservation d'une partie du site d'une mine assez ancienne. En effet, il faut considérer que les mines ont toutes une durée de vie limitée et sont fermées après quelques années ou au plus quelques dizaines d'années. La grande majorité des mines ouvertes au 20^e siècle sont fermées depuis longtemps et ont laissé peu de traces présentant un intérêt patrimonial. De plus, les lois environnementales des 30 dernières années obligent les compagnies à démanteler leurs installations lors de la fermeture d'une mine. Pour cette raison, il subsiste peu de témoins de l'activité minière d'une bonne partie du 20^e siècle et très peu de cette qualité.

3. LES VALEURS

Les énoncés qui suivent présentent cinq valeurs qui se dégagent des analyses du chapitre 2. La Commission des biens culturels du Québec définit une valeur comme étant « un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçues dans des objets ou des sites culturels par des individus ou groupes d'individus⁶ ».

L'identification de ces valeurs s'inscrit dans la continuité de celles qui ont été définies pour le village minier de Bourlamaque⁷, l'existence de ce village étant étroitement associée à celle de la mine Lamaque.

Valeur 1 :

Une mine exceptionnelle qui se démarque par l'envergure de son gisement, par sa production et sa longévité.

Le caractère exceptionnel de la mine est ce qui crée le coup de cœur de départ et lui confère une valeur intrinsèque et symbolique.

Éléments justifiant cette valeur :

- Le gisement est découvert en 1923, soit 11 ans avant la fondation de Bourlamaque et 12 ans avant celle de Val-d'Or.
- Un gisement dont la taille le qualifierait aujourd'hui de classe mondiale.
- Sept puits et trois mines différentes.
- La plus importante mine d'or au Québec durant des décennies.
- Elle survit aux nombreuses fermetures de mines d'or qui ont eu lieu à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale.
- La production continue s'étend sur plus de 50 ans, de 1935 à 1984 et une production a eu lieu en 2002.
- Une envergure qui justifie la construction du village minier de Bourlamaque qui comprend 68 maisons et d'autres bâtiments d'utilité fonctionnelle ou communautaire.
- Une fosse à ciel ouvert apportant un aspect théâtral, témoignant de l'importance du gisement et de la continuation des activités minières dans les années 2000, renforçant ainsi l'impression que le gisement est inépuisable.
- La présence de trois éléments ouverts au public sur le même site : un village planifié, des bâtiments miniers d'origine et une galerie souterraine.

⁶ Commission des biens culturels du Québec, *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle Québec, 2004.*

⁷ Ville de Val-d'Or et gouvernement du Québec, *Site historique du Village minier de Bourlamaque – Étude de caractérisation, 2005, 66 p.*

Valeur 2 :

Un ensemble de bâtiments et de vestiges permettant d'apprécier les différentes facettes des activités d'une mine et de son organisation spatiale.

Cette valeur porte sur l'impression du lieu, c'est-à-dire celle qui est anticipée par un visiteur puis confirmée lorsqu'il entre sur un tel site minier devenu un lieu culturel.

Éléments justifiant cette valeur :

- Une architecture fonctionnelle des bâtiments qui met l'accent sur l'efficacité et qui laisse peu de place à l'esthétique.
- Plusieurs bâtiments à fonction spécialisée conféraient une grande autonomie aux opérations sur le site, notamment l'atelier d'usinage, la menuiserie, la scierie, le bureau des géologues et des ingénieurs, le laboratoire.
- De nombreux vestiges et des structures et bâtiments qui sont des témoins de multiples fonctions du site.
- La présence de différents autres éléments du paysage comme la clôture délimitant le périmètre des opérations, la fosse à ciel ouvert et l'aspect brut de l'aménagement.
- Neuf structures et bâtiments encore existants aujourd'hui (incluant les vestiges du secteur du puits n° 3) sur le site de la mine, qui possèdent des qualités architecturales reliées notamment à l'ingéniosité de leur construction et à la capacité d'adaptation selon les exigences du site et son éloignement.
- Des bâtiments à l'architecture similaire à ceux érigés par la compagnie mère à Kirkland Lake, notamment la sécherie et qui sont alors de précieux témoins patrimoniaux puisque ces derniers ont été démolis.
- Un paysage minéral fort, d'une dureté reflétant la fonctionnalité des opérations minières et lui qui conférant une esthétique distinctive.
- Des axes de circulation sur le site qui reflètent les liens entre ses différentes composantes, notamment un chemin se trouvant au milieu du site, que l'on peut facilement reconnaître par son niveau plus élevé formant une digue et par sa forme en croissant.
- La présence de deux puits et chevalements rapprochés, ce qui est rare.

Un écrit de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada met en évidence l'aspect important de l'ensemble du site et de sa valeur d'organisation spatiale ainsi préservée : «*The historic value of a site will be enhanced if it represents a major mining location in an important mining region during a key period in that field's production. The value will be further enhanced if the surviving physical resources retain a high degree of integrity and reflect both the mining operations and the social and community elements associated with them. These features should contribute to a landscape as a whole that retains its historic character.[...] (Bourlamaque/Cité de l'Or) in situ features retain a remarkable degree of integrity and make up a landscape that is largely authentic to the gold boom period*⁸. »

⁸ Historic Sites and Monuments Board of Canada, *Screening Report : Village minier de Bourlamaque/Cité de l'Or, Quebec*, octobre 2008, p. 3.

Valeur 3 :

Un complexe minier et le village voisin qui rappellent le quotidien des travailleurs miniers et l'histoire vernaculaire.

Cette valeur rappelle l'histoire de la vie des découvreurs, des mineurs et de toutes les personnes qui ont fait partie de l'histoire de la mine Lamaque. Elle apporte le côté parfois mythique (donc ethnologique) de cette aventure de la recherche de mines d'or en Abitibi et de leur exploitation.

Éléments justifiant cette valeur :

- L'Algonquin Gabriel Commanda et le prospecteur Robert C. Clark ont découvert le gisement en 1923.
- Hector Authier, un célèbre agent des terres d'Amos et un personnage important de l'histoire de l'Abitibi, devient partenaire de W.A. Read en achetant la mine en 1928.
- Des métiers associés aux bâtiments de la mine : la sécherie où se rassemblaient les mineurs avant de descendre sous terre; le bâtiment des ingénieurs et géologues qui planifiaient les plans des galeries et les travaux du site de la mine; le laboratoire où les chimistes et les techniciens scrutaient la qualité du minerai d'or extirpé; la salle du treuil où l'opérateur exerçait son métier dans le silence total; la cage d'ascenseur des chevalements où les mineurs accédaient aux différents niveaux de galeries.
- Un village minier d'importance majeure, édifié tout à côté de la mine afin de desservir les travailleurs de la compagnie minière, qui s'inscrit dans l'esprit des cités ouvrières et industrielles et qui a été classé site historique en vertu de la loi sur les biens culturels en 1979⁹.
- *Cabbage town*, un quartier de type « bidonville » qui s'est construit par lui-même en bordure du site de la mine dans les années 1950, où habitaient surtout les Européens de l'Est ayant subi la Deuxième Guerre mondiale.

Valeur 4 :

Un témoin du rôle moteur de l'industrie minière dans le développement d'une ville et d'une région.

Cette valeur situe le site de la mine Lamaque dans un contexte et un environnement plus généraux.

Éléments justifiant cette valeur :

- Le développement d'infrastructures de transport en fonction des besoins d'accès au site de la mine dès la découverte du gisement, créant ainsi le départ du réseau routier de Val-d'Or en 1925.
- La création d'une ville, Bourlamaque, et l'interrelation intense entre Bourlamaque et la mine, notamment par la rue Perreault, la rue commerciale qui était un pôle d'attraction.

⁹ « *There are undoubtedly groupings of miners' houses existant elsewhere in the region, but nowhere else has an architectural grouping of the size and quality of he village survived.* » (id. p. 4)

- Le rôle joué par les mineurs venus de l'extérieur du village de Bourlamaque et qui ont contribué à créer la ville de Val-d'Or.
- Une mine de l'époque du *boom* minier de la faille de Cadillac, en Abitibi et dans le Nord-Est ontarien, qui existe encore alors que presque toutes les autres mines, plus de 100, ont été démantelées.

Valeur 5 :

La mine Lamaque, un site minier que s'est approprié le milieu local et régional.

Cette valeur témoigne de l'importance et de la sensibilité que les résidents de différents horizons de Val-d'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue accordent au site de la mine Lamaque.

Éléments justifiant la valeur :

- La mobilisation pour la sauvegarde du site dès l'annonce de la fermeture définitive en 1989 et la réaction de citoyens qui se sont mobilisés contre la démolition des bâtiments.
- Les différentes démarches d'attribution de statuts et la prise en charge du site par la Corporation du village minier de Bourlamaque, qui s'ajoutent aux démarches touchant le village minier.
- L'ouverture de la Cité de l'Or en 1995 comme lieu touristique mettant en valeur le site de la mine Lamaque.
- La tenue sur le site de différentes activités, événements culturels et éducatifs, incluant le tournage de films et d'une série télévisée.
- L'interprétation artistique courante du site de la mine (peintures, sculptures et autres), qui est maintes fois répétée et qui consacre le fort symbole que sont les deux chevalements.
- Le caractère unique de la visite touristique sous terre, ce qui s'avère impossible pour les mines en activité.

4. CONCLUSION

L'étude de caractérisation de l'ancienne mine Lamaque aura mis en évidence des éléments essentiels à la connaissance des constituants patrimoniaux qui devront être pris en considération dans les décisions relatives aux futures interventions sur le site.

Les informations historiques montrent que l'Abitibi a vécu un *boom* minier passionnant dans les années 1930 et que la mine Lamaque y a amplement pris part comme protagoniste majeur. La découverte de son gisement et sa mise en exploitation ont influencé la mise en place des premières infrastructures routières et sont à l'origine de la construction d'une nouvelle ville, de type cité ouvrière, celle de Bourlamaque, avec une diversité de fonctions urbaines, en plus d'avoir largement contribué au développement de la ville immédiatement voisine de Val-d'Or.

L'envergure et la richesse de son gisement d'or font que la mine Lamaque a été en production pendant une cinquantaine d'années, jusqu'en 1984. Cette longue durée a eu pour effet que des bâtiments datant des années 1930 ont été bien conservés jusque dans les années 1980. Par la suite, les bâtiments qui ont échappé à la démolition sont devenus les éléments clés de la transformation du site de l'ancienne mine en un site patrimonial que le milieu s'est approprié.

De la visite du site de l'ancienne mine Lamaque et de l'étude de son ancienne fonction se dégagent un ensemble de caractéristiques et de qualités perçues comme positives, des valeurs fortes, qui s'énoncent comme suit :

- Une mine exceptionnelle qui se démarque par l'envergure de son gisement, par sa production et sa longévité.
- Un ensemble de bâtiments et de vestiges permettant d'apprécier les différentes facettes des activités d'une mine et de son organisation spatiale.
- Un complexe minier et le village voisin qui rappellent le quotidien des travailleurs miniers et l'histoire vernaculaire.
- Un témoin du rôle moteur de l'industrie minière dans le développement d'une ville et d'une région.
- La mine Lamaque, un site minier que s'est approprié le milieu local et régional.

Maintenant que cette prise de conscience du lieu est faite, il reste à orienter en conséquence la volonté du milieu de le mettre en valeur à la fois sous l'angle patrimonial et sous l'angle touristique. Une prochaine étape en ce sens devrait être celle de la définition de principes et de critères qui serviront de guide dans le choix des interventions à venir.

Par ailleurs, il reste à attendre le résultat des démarches en cours en vue du possible classement du site en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec et en vue de sa possible reconnaissance comme lieu historique national du Canada. Il est à espérer que la présente étude aura été une contribution, si modeste puisse-t-elle être, en vue de sa préservation pour la postérité.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHER, Christiane, Michel MARANDA et Jean ROBITAILLE. *Dans c'temps là Bourlamaque*, non daté, 36 p.

CHABOT, Denys. *Le Village minier de Bourlamaque*, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Collection Patrimoines lieux et traditions 14, 2009, 44 p.

CHAMPAGNE, Sylvaine. *Anatomie d'un musée. La Cité de l'Or*, Université Laval, 1996, 32 p.

Cité de l'Or. *Bâtiments sur le site de la mine Lamaque*, 1991 et révisé en 1994, non paginé.

Cité de l'Or, Jean Roy. *Dossier de demande de dénomination de lieu historique du Canada à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada*, septembre 2007.

Commission des biens culturels du Québec. *La gestion des arrondissements historiques*, Québec, 2006, 17 p.

Commission des biens culturels du Québec. *La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle*, Québec, 2004, disponible en ligne : <http://www.cbcq.gouv.qc.ca/valeurs.html>.

Corporation du Village minier de Bourlamaque, Cité de l'Or. *Informations générales*, non daté, 13 p.

Corporation Teck. Division Lamaque, *Livret de données et de renseignements pour le visiteur*, 1983, non paginé.

COUTURE, Raymond. *La ruée vers l'or en Abitibi-Témiscamingue*, document en cours de préparation, Cité de l'Or, non daté, 12 p.

COUTURE, Raymond. *Lexique français-anglais de termes miniers*. Cité de l'Or, non daté, 4 p.

DORION, Nicole. *Mine Lamaque, Val d'Or, Évaluation des éléments patrimoniaux significatifs*, octobre 1991, 27 p.

GOURD, Benoit-B. *La mine Lamaque et le village minier de Bourlamaque : une histoire de mine*, Cahiers du Département d'histoire et de géographie, Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, 1983, 117 p.

Historic Sites and Monuments Board of Canada. *Screening Report : Village minier de Bourlamaque/Cité de l'Or, Quebec*, October 2008, 4 p.

ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites). *Charte ICOMOS pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, ratifiée le 4 octobre 2008, en ligne : http://www.international.icomos.org/charters/interpretation_f.pdf, consulté en juillet 2009.

Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, en ligne : <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/poli/princip/sec1/part1d.aspx#i>, consulté en juillet 2009.


Productions Abitibi-Témiscamingue Inc., Dir. Gourd, Benoît B. *Une histoire de mine. Synthèse historique, Corporation du village minier de Bourlamaque*, 1981, non paginé.

Province de Québec, Service des Mines, John A. Dresser, géologue dirigeant. *Rapport annuel du Service des mines de Québec pour l'année 1934*, Québec, 1935, pp. 3 à 69.

TRAME Groupe Conseil. *Rapport d'expertise Bâtiments de la mine Lamaque* (2 documents), 1991, non paginé.

Tardif, Frédéric. *Site historique du Village minier de Bourlamaque : étude de caractérisation*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2005, 66 p.

Caractérisation patrimoniale du site de l'ancienne mine Lamaque et énoncé de valeurs
Janvier 2010

Étude réalisée par :  **DEVAMCO**

*Culture,
Communications et
Condition féminine*

Québec



Ville de Val-d'Or



Corporation du Village minier
de Bourlamaque